

Délibération N°2023-067.

Désignation d'un représentant des étudiants et d'un représentant des personnels BIATSS du Conseil d'Administration au sein du Conseil du Service de Santé Etudiante (SSE)

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

*Vu l'article D714-26-1 du code de l'éducation ;
Vu l'article 4 des statuts du Service de Santé Etudiante ;*

Article 1 : Désignation d'un représentant des étudiants.

Candidatures reçues : Mme Sophie BOCHU, M. Théo LESENECHAL.

Résultat du vote :

- Mme Sophie BOCHU : 19 voix.
- M. Théo LESENECHAL : 13 voix.
- 2 bulletins blancs.
- 1 conseiller ne prend pas part au vote.

Est élue au sein du conseil de service de santé étudiante dans sa formation restreinte : Mme Sophie BOCHU.

Article 2 : Désignation d'un représentant des personnels BIATSS.

Candidature reçue : Mme Mireille NOËL.

Résultat du vote :

- Mme Mireille NOËL : 35 voix.

Est élue au sein du conseil de service de santé étudiante dans sa formation restreinte : Mme Mireille NOËL.

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI


Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-068.

Désignation d'un représentant des enseignants-chercheurs des conseils centraux au sein du Conseil Documentaire (SCD)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023

Vu l'article D714-35 du code de l'éducation ;

Vu l'article des statuts du Service de Commun de la Documentation ;

Article 1 : Désignation d'un représentant des enseignants-chercheurs.

Candidature reçue : Mme Anne GOURIO (Commission de la Recherche).

Résultat du vote :

- Mme Anne GOURIO : 16 voix.

Est élue au sein du conseil documentaire : Mme Anne GOURIO.

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**



Délibération N°2023-069.

Désignation de 3 enseignants au sein du conseil des sports (SUAPS)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023

Vu l'article D714-44 du code de l'éducation ;

Vu l'article 8 des statuts du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives ;

Article 1 : Désignation de 3 enseignants.

Candidatures proposées : Mme Cécile BELLANGER, M. Fabrice DOUMOURET, M. Stéphane LECLERC.

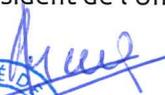
Résultat du vote :

- Mme Cécile BELLANGER : 16 voix.
- M. Fabrice DOUMOURET : 16 voix.
- M. Stéphane LECLERC : 16 voix.

Sont élus au sein du conseil des sports : Mme Cécile BELLANGER, M. Fabrice DOUMOURET, M. Stéphane LECLERC.

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri ADQUI

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-070.

Sorties d'inventaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation ;

Article 1 : Sorties de biens de l'inventaire comptable.

Le Conseil d'Administration approuve les sorties de biens de l'inventaire comptable proposées.

Annexe : Tableau des biens.

Résultat du vote : Unanimité (35 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

SORTIE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES BIENS RELATIFS A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DE 2023

M.A.J

28/09/2023

Société : 1010

Immo	Composante	Compte comptable	Société	Date mise en service	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Désignation de l'immobilisation	Subvention	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Date d'analyse	Motif
100597	950 - DSI	20531000	1010	31/12/2014	23 617,50	-23 617,50	0,00	MISE A JOUR LOGICIELS APPLICATIONS NOVA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106590	950 - DSI	20531000	1010	09/03/2017	35 382,71	-35 382,71	0,00	1 LICENCE WINDOWS + MAINTENANCE + FORMATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107151	950 - DSI	20531000	1010	24/11/2017	6 809,20	-6 809,20	0,00	ACQUISITION LOGICIEL MEDTRA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107553	950 - DSI	20531000	1010	17/05/2018	1 982,20	-1 834,49	147,71	SUIVI DE PROJET LOGICIEL MEDTRA CPLT 2017 F.107151					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		20531000			67 791,61	-67 643,90	147,71			0,00	0,00	0,00		
100005		21117000	1030	26/04/2017	40 000,00	0,00	40 000,00	ACHAT DE 40 PLACES DE STATIONNEMENT	Neutralisé	-40 000,00		-40 000,00	01/01/2023	SCISSION
		21117000			40 000,00	0,00	40 000,00			-40 000,00	0,00	-40 000,00		
101630		21155700	1030	14/12/2012	106 000,00	0,00	106 000,00	TERRAINS IUT DE CAEN ANTENNE DE VIRE	54 - COMMUNES	-106 000,00	0,00	-106 000,00	01/01/2023	VENTE
101688		21155700	1030	01/01/2015	450 000,00	0,00	450 000,00	VIRE IUT CAEN TERRAIN	Neutralisé	-450 000,00	0,00	-450 000,00	01/01/2023	VENTE
					556 000,00	0,00	556 000,00			-556 000,00	0,00	-556 000,00		
100148	950 - DPL	21315700	1030	31/12/2010	3 647,80	-1 459,20	2 188,60	AUDIT INSTAL, EAU CHAUDE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21315700			3 647,80	-1 459,20	2 188,60			0,00	0,00	0,00		
100168	950 - DPL	21355700	1030	23/10/2013	8 862,94	-4 073,33	4 789,61	TRAV INST SPECTROMETRE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100169	950 - DPL	21355700	1030	31/12/2013	2 196,00	-988,50	1 207,50	AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CULTURE D'ALGUES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100186	950 - DPL	21355700	1030	19/03/2010	2 064,77	-1 275,86	788,91	CURB/Rempl moteur therm SIEMENS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100187	950 - DPL	21355700	1030	19/03/2010	1 108,48	-684,94	423,54	Installation calendrier programmateur					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100200	950 - DPL	21355700	1030	26/04/2010	1 937,52	-1 192,43	745,09	BLOCS AUTONOMES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100201	950 - DPL	21355700	1030	25/05/2010	10 619,87	-6 515,94	4 103,93	Travx remplacement controleur 2 vitesses					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100202	950 - DPL	21355700	1030	05/05/2010	1 982,96	-1 219,22	763,74	Travx de dépose+pose pavés pierre					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100203	950 - DPL	21355700	1030	29/04/2010	4 777,47	-2 939,28	1 838,19	COLONNE INFO BAT DROIT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100208	950 - DPL	21355700	1030	25/05/2010	5 237,65	-3 213,60	2 024,05	SUPPRESSION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100220	950 - DPL	21355700	1030	09/09/2010	4 338,62	-2 632,86	1 705,76	REAMENAGEMENT DU LOCAL INFO AU CREC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100225	950 - DPL	21355700	1030	19/08/2010	11 422,90	-6 946,72	4 476,18	Réparation réseau E, U, logt gardien C2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100229	950 - DPL	21355700	1030	20/09/2010	8 171,99	-4 953,63	3 218,36	SCIENCES D DEPOSE ET EVACUATION DE BLOC PORTE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100231	950 - DPL	21355700	1030	14/09/2010	5 157,68	-3 128,33	2 029,35	Travx reprise réseaux E,U, logts C2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100237	950 - DPL	21355700	1030	06/05/2010	1 560,78	-959,54	601,24	proposition d'honoraires Algobanck					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100238	950 - DPL	21355700	1030	30/08/2010	1 768,33	-1 074,19	694,14	FOURNITURE ET EXTENSION RESEAU	51 - ETAT	-1 768,33	1 074,19	-694,14	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100239	950 - DPL	21355700	1030	07/09/2010	7 563,35	-4 590,72	2 972,63	installation de matériel dans nouveaux locaux	51 - ETAT	-2 563,35	4 590,72	-2 972,63	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100240	950 - DPL	21355700	1030	06/10/2010	2 661,36	-1 610,64	1 050,72	EQUIPEMENTS RESEAU ACTIF	51 - ETAT	-2 661,36	1 610,64	-1 050,72	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100242	950 - DPL	21355700	1030	19/10/2010	5 152,60	-3 114,28	2 038,32	Automatismes ouverture des portes PMR	51 - ETAT	-5 152,60	3 114,28	-2 038,32	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100246	950 - DPL	21355700	1030	10/12/2010	4 449,60	-2 675,52	1 774,08	PORTIQUES SAPIN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100258	950 - DPL	21355700	1030	16/12/2010	4 403,16	-2 646,06	1 757,10	MISE AUX NORMES ASCENSEUR	51 - ETAT	-4 403,16	2 646,06	-1 757,10	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100262	950 - DPL	21355700	1030	13/12/2010	837,20	-503,27	333,93	Contrôle technique ce construction					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100271	950 - DPL	21355700	1030	14/12/2010	824,85	-495,78	329,07	CERMN - SLIMANE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100272	950 - DPL	21355700	1030	31/12/2010	1 984,59	-1 190,88	793,71	STORES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100273	950 - DPL	21355700	1030	31/12/2010	12 662,45	-7 598,22	5 064,23	selon devis joint					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100275	950 - DPL	21355700	1030	29/09/2010	2 585,66	-1 565,94	1 019,72	Mise en confor selon devis DC0264					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100284	950 - DPL	21355700	1030	29/06/2010	59 303,61	-36 254,22	23 049,39	Devis 2010,04,009					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100316	950 - DPL	21355700	1030	08/09/2011	1 359,80	-769,31	590,49	REPLACEMENT DE 8 BOUTONS PALIER	51 - ETAT	-1 359,80	769,31	-590,49	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100324	950 - DPL	21355700	1030	05/12/2011	2 511,60	-1 390,67	1 120,93	M,O, MISE AUX NORMES SECURITE ET ACCESSI	51 - ETAT	-2 511,60	1 390,67	-1 120,93	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100325	950 - DPL	21355700	1030	05/12/2011	3 450,94	-1 910,80	1 540,14	SSI ATRIUM DROIT	51 - ETAT	-3 450,94	1 910,80	-1 540,14	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100326	950 - DPL	21355700	1030	05/12/2011	897,00	-496,67	400,33	VERIF INITIALE INSTAL ELEC ANNEXE DROIT	51 - ETAT	-897,00	496,67	-400,33	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100328	950 - DPL	21355700	1030	05/12/2011	3 800,24	-2 104,17	1 696,07	mise en sécurité 2è et 3è étages DROIT	51 - ETAT	-3 800,24	2 104,17	-1 696,07	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100338	950 - DPL	21355700	1030	30/09/2011	9 827,28	-5 530,19	4 297,09	TVX D'ACCESSIBILITE SUR APP JC663	51 - ETAT	-9 827,28	5 530,19	-4 297,09	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100346	950 - DPL	21355700	1030	30/05/2012	1 960,29	-1 038,05	922,24	ACCESSIBILITE HANDICAPES IUT ST LO	51 - ETAT	-1 960,29	1 038,05	-922,24	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100348	950 - DPL	21355700	1030	26/03/2012	3 954,39	-2 129,21	1 825,18	REHABILITATION PARTIELLE IRBA 1 ET 2 AXI	56 - UNION EUROPEENNE	-3 954,39	2 129,20	-1 825,19	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100350	950 - DPL	21355700	1030	25/05/2012	2 511,60	-1 331,73	1 179,87	M,O, MISE AUX NORMES SECURITE ET ACCESSI	51 - ETAT	-2 511,60	1 331,73	-1 179,87	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100374	950 - DPL	21355700	1030	05/12/2012	5 285,55	-2 662,30	2 623,25	INSTALLATION D'UNE PLATE FORME	51 - ETAT	-5 285,55	2 662,30	-2 623,25	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100375	950 - DPL	21355700	1030	10/12/2012	397,07	-199,72	197,35	CABLAGE INFORMATIQUE	51 - ETAT	-397,07	199,72	-197,35	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100376	950 - DPL	21355700	1030	12/12/2012	24 581,24	-12 357,86	12 223,38	Remplacement du brûleur-chauff, centrale					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100377	950 - DPL	21355700	1030	12/12/2012	2 655,41	-1 334,96	1 320,45	Remplacement compteur gaz chaudière n°2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100379	950 - DPL	21355700	1030	17/12/2012	1 509,77	-757,99	751,78	MISE EN CONFORMITE ACCES HANDICAPES	51 - ETAT	-1 509,77	757,99	-751,78	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100397	950 - DPL	21355700	1030	18/09/2013	922,12	-428,23	493,89	POSE VENTILATEUR DANS PIECE DE STOCKAGE OXYGENE	51 - ETAT	-922,12	428,23	-493,89	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100398	950 - DPL	21355700	1030	01/10/2013	6 110,41	-2 826,69	3 283,72	INSTAL PRISES S/TABLES LECTURE BU H+BUDL	51 - ETAT	-6 110,41	2 826,69	-3 283,72	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100401	950 - DPL	21355700	1030	22/08/2013	1 052,48	-492,64	559,84	MESURES AERAIQUES SORBONNES BIOMEA	51 - ETAT	-1 052,48	492,64	-559,84	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100406	950 - DPL	21355700	1030	19/12/2013	7 257,33	-3 278,74	3 978,59	MISE EN PLACE DE RESEAUX OPSC 2/3	51 - ETAT	-7 257,33	3 278,74	-3 978,59	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100418	950 - DPL	21355700	1030	11/09/2014	6 210,74	-2 579,61	3 631,13	REFECTION TOITURE TERRASSE BAT B - 2014	51 - ETAT	-6 210,74	2 579,61	-3 631,13	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100420	950 - DPL	21355700	1030	14/10/2014	28 491,43	-11 704,89	16 786,54	RENOVATION DES EQUIPEMENTS DE SERRES	52 - REGIONS	-28 491,43	11 704,89	-16 786,54	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100427	950 - DPL	21355700	1030	01/12/2014	20 700,00	-8 367,90	12 332,10	MISSION 3+4 ASSIST M,O, AMENAG, BU SANTE	52 - REGIONS	-20 700,00	8 367,90	-12 332,10	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100435	950 - DPL	21355700	1030	31/12/2014	3 110,83	-1 244,75	1 866,08	remplacement de 5 émailits	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-3 110,83	1 244,75	-1 866,08	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100436	950 - DPL	21355700	1030	31/12/2014	892,15	-357,00	535,15	REMP DOUBLES VITRAGES DANS MUR RIDEAU	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-892,15	357,00	-535,15	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100437	950 - DPL	21355700	1030	31/12/2014	4 753,78	-1 902,17	2 851,61	REPRISE ETANCHEITE PYRAMIDE GEA	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 753,78	1 902,17	-2 851,61	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100438	950 - DPL	21355700	1030	31/12/2014	4 795,76	-1 918,98	2 876,78	FO						

100455	950 - DPL	21355700	1030	19/03/2015	433,56	-168,86	264,70	Projet d'intervention pour sécuriser	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-433,56	168,86	-264,70	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100459	950 - DPL	21355700	1030	12/03/2015	1 252,69	-489,06	763,63	MAXICRYL 15LT BLANC TEINTE 1147-1	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 252,69	489,06	-763,63	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100467	950 - DPL	21355700	1030	28/02/2015	45 223,20	-17 729,97	27 493,23	EQUIPEMENT EN RFID POUR PFRS	52 - REGIONS	-45 223,20	17 729,98	-27 493,22	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100469	950 - DPL	21355700	1030	29/06/2015	12 545,08	-4 710,41	7 834,67	INTERV AU PFRS SALLE PS1-082 ALIMENT, DE 30 POSTES	52 - REGIONS	-12 545,08	4 710,41	-7 834,67	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100470	950 - DPL	21355700	1030	30/04/2015	462,00	-177,27	284,73	BLOC PLANET SATI ADR - TOUT LEDS	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-462,00	177,27	-284,73	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100474	950 - DPL	21355700	1030	29/05/2015	4 680,00	-1 777,12	2 902,88	Assistance maitrise d'ouvrage	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 680,00	1 777,12	-2 902,88	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100475	950 - DPL	21355700	1030	01/06/2015	1 896,00	-719,18	1 176,82	1 BLOC D'AMBIANCE SATI ADR SERIE PLANET ECO	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 896,00	719,18	-1 176,82	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100477	950 - DPL	21355700	1030	10/09/2015	16 192,80	-5 918,14	10 274,66	CENTRALE DE TRANSFERT DES CENDRES POUR PFRS	52 - REGIONS	-16 192,80	5 918,14	-10 274,66	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100479	950 - DPL	21355700	1030	21/07/2015	25 157,30	-9 370,23	15 787,07	MOE ET, FAISAB, PROGR REHABILIT,BAT LETTRES	52 - REGIONS	-25 157,30	9 370,23	-15 787,07	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100483	950 - DPL	21355700	1030	22/06/2015	1 204,85	-453,53	751,32	SERRURES + BEQUILLE + FERME PORTE + CYLINDRE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 204,85	453,53	-751,32	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100484	950 - DPL	21355700	1030	13/03/2015	801,92	-312,98	488,94	MATERIEL ELCTRIQUE (PLAQUE + BORNE CONNECTION)	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-801,92	312,98	-488,94	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100492	950 - DPL	21355700	1030	20/10/2015	8 945,05	-3 220,20	5 724,85	PFRS PRISES WIFI RJ45 LOCAL PS 2,91	52 - REGIONS	-8 945,05	3 220,20	-5 724,85	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100493	950 - DPL	21355700	1030	09/07/2015	3 067,20	-1 147,47	1 919,73	RIDEAU OCCULTANTS SALLE DES ACTES - VISIOCONFERENC	52 - REGIONS	-3 067,20	1 147,47	-1 919,73	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100498	950 - DPL	21355700	1030	13/11/2015	4 703,78	-1 677,90	3 025,88	PFRS - SUPERVISION BBG VERT TRANCHE CONDITIONNELLE	52 - REGIONS	-4 703,78	1 677,90	-3 025,88	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100502	950 - DPL	21355700	1030	10/12/2015	5 757,61	-2 032,51	3 725,10	INSTALL WIFI AMPHI 500 AU PFRS	52 - REGIONS	-5 757,61	2 032,51	-3 725,10	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100519	950 - DPL	21355700	1030	04/11/2015	4 170,25	-1 492,70	2 677,55	RAJOUT CARTE ENTRÉE AUTOMATE P/PFRS	52 - REGIONS	-4 170,25	1 492,70	-2 677,55	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100533	950 - DPL	21355700	1030	28/04/2016	6 098,06	-2 036,18	4 061,88	Salle DR307 Dépose de cloison 98x48 DROIT	51 - ETAT	-6 098,06	2 036,18	-4 061,88	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100552	950 - DPL	21355700	1030	06/06/2016	7 924,62	-2 603,82	5 320,80	Mise en chantier BAT DROIT Bur 307	51 - ETAT	-7 924,62	2 603,82	-5 320,80	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100554	950 - DPL	21355700	1030	01/06/2016	13 690,32	-4 507,66	9 182,66	Fourniture et pose barrière phonique, cloison,	51 - ETAT	-13 690,32	4 507,66	-9 182,66	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100555	950 - DPL	21355700	1030	26/05/2016	7 422,99	-2 450,18	4 972,81	DROIT DR 315a,315-315b TRAV PEINTURE	51 - ETAT	-7 422,99	2 450,18	-4 972,81	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100556	950 - DPL	21355700	1030	28/04/2016	8 722,04	-2 912,35	5 809,69	DROIT DR 316-317-318-350 TRAV PEINTURE	51 - ETAT	-8 722,04	2 912,35	-5 809,69	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100557	950 - DPL	21355700	1030	02/06/2016	14 678,72	-4 831,12	9 847,60	Blocs-portes isophonique 83x2200	51 - ETAT	-14 678,72	4 831,12	-9 847,60	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100562	950 - DPL	21355700	1030	13/06/2016	14 799,86	-4 848,71	9 951,15	TRVX BAT DROIT SALLES DR350 à 316- 307- 315/A/B	51 - ETAT	-14 799,86	4 848,71	-9 951,15	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100564	950 - DPL	21355700	1030	02/06/2016	1 269,74	-417,89	851,85	STORES VÉNIITIENS INTÉRIEURS SALLE DR 307	51 - ETAT	-244,33	80,43	-163,90	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100565	950 - DPL	21355700	1030	04/07/2016	3 195,80	-1 037,82	2 157,98	PORTE EXTÉRIURE ALUMINIUM	57 - AUTRES ORGANISMES	-3 195,80	1 037,82	-2 157,98	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100568	950 - DPL	21355700	1030	08/07/2016	10 652,33	-3 453,48	7 198,85	CREATION BUREAU DROIT DR 364	51 - ETAT	-10 652,33	3 453,48	-7 198,85	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100571	950 - DPL	21355700	1030	04/07/2016	1 919,98	-623,52	1 296,46	CONTROLE D'ACCÈS DROIT DR364 SUFCA	51 - ETAT	-1 919,98	623,52	-1 296,46	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100576	950 - DPL	21355700	1030	11/07/2016	3 195,80	-1 034,77	2 161,03	1 PORTE TITANE 2 VANTAUX IUT CHERBOURG ARGENTÉE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-3 046,93	986,59	-2 060,34	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100595	950 - DPL	21355700	1030	31/08/2016	13 456,00	-4 263,08	9 192,92	AVENANT MOE ETUDE FAISABILITE BAT B	57 - AUTRES ORGANISMES	-148,87	48,19	-100,68	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100608	950 - DPL	21355700	1030	13/09/2016	3 152,30	-993,09	2 159,21	DEBLOQUAGE ET REMISE EN JEU CHASSIS PVC	51 - ETAT	-13 456,00	4 263,08	-9 192,92	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100611	950 - DPL	21355700	1030	29/01/2016	6 582,73	-2 279,04	4 303,69	ÉTUDES PRÉALABLES RÉAL TRVX RÉHABILITATION BAT B	57 - AUTRES ORGANISMES	-3 152,30	993,09	-2 159,21	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100619	950 - DPL	21355700	1030	24/10/2016	4 560,00	-1 411,03	3 148,97	RMPLT CABLAGE INFO ET TEL BAT ESIX-LVE CHERBOURG	51 - ETAT	-6 582,73	2 279,04	-4 303,69	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100620	950 - DPL	21355700	1030	24/10/2016	4 560,00	-1 411,03	3 148,97	RMPLT CABLAGE INFO ET TEL IUT SAINT-LÔ	57 - AUTRES ORGANISMES	-4 560,00	1 411,03	-3 148,97	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100626	950 - DPL	21355700	1030	09/11/2016	3 195,80	-981,88	2 213,92	IUT CHER S,UFS06 : FOURNITURE ET DEPOSE DE PORTE	52 - REGIONS	-4 560,00	1 411,03	-3 148,97	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100813	950 - DPL	21355700	1030	22/08/2018	1 305,89	-284,78	1 021,11	IUT CHER S,UFS06 : FOURNITURE ET DEPOSE DE PORTE	57 - AUTRES ORGANISMES	-3 195,80	981,88	-2 213,92	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100814	950 - DPL	21355700	1030	22/08/2018	1 563,33	-340,95	1 222,38	MISE EN PEINTURE DES MURS DU TOILETTE ET COULOIR	58 - AUTRES	-1 305,89	284,78	-1 021,11	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100871	950 - DPL	21355700	1030	12/11/2018	3 703,22	-766,00	2 937,22	MISE EN PEINTURE DES MURS DE LA SALLE 124	58 - AUTRES	-1 563,33	340,95	-1 222,38	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21355700			624 522,60	-279 938,89	344 583,71	TRAVAUX DE RESEAU EAU PLUVIALE - CREC		-440 469,73	174 134,61	-266 335,12		
101290	950 - DPL	21511700	1010	20/03/2009	7 216,72	-7 216,72	0,00	GTB ALARMES TECHNIQUES PHASE 4 C 1 A 5					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101292	950 - DPL	21511700	1010	06/04/2009	207 080,22	-207 080,22	0,00	CLIMATISATION 1ER CYCLE TX COMPLEMENTAIR	51 - ETAT	-166 497,52	166 497,52	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101293	950 - DPL	21511700	1010	21/09/2009	79 998,05	-79 998,05	0,00	Autocommutateur C2/solde					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101294	950 - DPL	21511700	1010	28/08/2009	19 999,51	-19 999,51	0,00	M,E,Place autocommutateur C2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101296	950 - DPL	21511700	1010	01/07/2008	4 700,57	-4 700,57	0,00	TRAVAUX ELECTRICITE - ECLAIRAGE SECURITE / THOMAS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101297	950 - DPL	21511700	1010	09/10/2008	4 700,57	-4 700,57	0,00	TRAVAUX ELECTRICITE - ECLAIRAGE SECURITE / THOMAS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101298	950 - DPL	21511700	1010	09/10/2008	1 195,24	-1 195,24	0,00	TRAVAUX ELECTRICITE - ECLAIRAGE SECURITE / THOMAS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101299	950 - DPL	21511700	1010	10/12/2008	2 044,44	-2 044,44	0,00	TRAVAUX ELECTRICITE - ECLAIRAGE SECURITE / SEIM RE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101312	950 - DPL	21511700	1010	31/12/2010	4 778,02	-4 778,02	0,00	B,U, DAMIGNY SYSTEME ANTI INTRUSION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101313	950 - DPL	21511700	1010	14/12/2010	3 679,92	-3 679,92	0,00	Câblage informatique Sciences 2/3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101314	950 - DPL	21511700	1010	21/02/2011	9 764,59	-9 764,59	0,00	Modification syst, anti-intrusion STAPS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101321	950 - DPL	21511700	1010	13/12/2011	3 545,16	-3 545,16	0,00	CABLAGE INFORMATIQUE BORNE DECT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101329	950 - DPL	21511700	1010	18/10/2013	27 002,69	-24 857,27	2 145,42	2 GENERATEURS D'AZOTE ET D'HYDROGENE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101335	950 - DPL	21511700	1010	10/09/2014	74 948,56	-62 279,17	12 669,39	EXTENSION AUTOCOMMUTATEUR BAT PHARMA PFRS	52 - REGIONS	-74 948,56	62 279,17	-12 669,39	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101336	950 - DPL	21511700	1010	03/07/2014	275,59	-234,22	41,37	ALIMENTATION DES ANTENNES ANTI-VOL BU SA PFRS	52 - REGIONS	-275,59	234,22	-41,37	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101340	950 - DPL	21511700	1010	22/09/2015	4 854,26	-3 532,31	1 321,95	FOURNIT, POSE PLATINE APPEL URGENCE AMPHITEC PFRS	52 - REGIONS	-4 854,26	3 532,31	-1 321,95	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101343	950 - DPL	21511700	1010	10/07/2015	6 208,44	-4 643,57	1 564,87	FOURN INST CARTE DECT 22 + 8 BORNES PHARMA PFRS	52 - REGIONS	-6 208,44	4 643,57	-1 564,87	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101344	950 - DPL	21511700	1010	06/10/2015	5 255,62	-3 804,20	1 451,42	TRAVAUX CA PORTE MORGUE PFRS	52 - REGIONS	-5 255,62	3 804,20	-1 451,42	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101345	950 - DPL	21511700	1010	02/11/2015	5 880,00	-4 212,66	1 667,34	1 UNITÉ DE PRODUCTION DU SYSTEME D'EAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101353	950 - DPL	21511700	1010	13/07/2016	1 887,30	-1 221,23	666,07	COMPLT APPAREIL À EAU MILLIQ (F,14135)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21511700			475 015,47	-453 487,64	21 527,83			-258 039,99	240 990,99	-17 049,00		
101364	920 - ESIX	21547000	1010	11/02/2009	10 728,12	-10 728,12	0,00	ENREGISTREUR DE DONNEES ANALOGIQUES	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-10 728,12	10 728,12	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101622	920 - ESIX	21547000	1010	25/03/2008	10 024,87	-10 024,87	0,00	FILTRE OPTIQUE / AUTOCHIM	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-10 024,87	10 024,87	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101766	950 - DPL	21547000	1010	21/11/2008	5 803,56	-5 803,56	0,00	TVA intracommunautaire sur gÚnÚrateur Ó houle					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101954	950 - DPL	21547000	1010	08/10/2010	2 840,50	-2 840,50	0,00	VISIOLITE MASTER REF VISIO,MAT 110					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102010	920 - ESIX	21547000	1010	23/05/2011	19 997,12	-19 997,12	0,00	MICROSCOPE FLIR SC325 PACK					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102077	950 - DPL	21547000	1010	31/12/2011	16 960,69	-16 960,69	0,00	ACTIMETRE 8 PLACES (RATS ET SOURIS)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102472	950 - DPL	21547000	1010											

		21557000			5 761,73	-3 273,92	2 487,81			0,00	0,00	0,00		
102825	980 - INSPE	21567000	1010	30/11/2006	10 000,00	-10 000,00	0,00	toit escamotable caplg genie mecanique PIECE PRINC	53 - DEPARTEMENTS	-10 000,00	10 000,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103023	153 - IUT ALENCON	21567000	1010	31/12/2010	37 470,68	-37 470,68	0,00	INJECTION RTM					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103037	153 - IUT ALENCON	21567000	1010	13/03/2012	1 932,74	-1 932,74	0,00	Maquette coffre de communication					01/01/2023	HS
103038	153 - IUT ALENCON	21567000	1010	13/03/2012	1 876,52	-1 876,52	0,00	Maquette domotique zigbee					01/01/2023	HS
103039	153 - IUT ALENCON	21567000	1010	13/03/2012	1 441,18	-1 441,18	0,00	Maquette électricité de base NFC15-100					01/01/2023	HS
103040	153 - IUT ALENCON	21567000	1010	13/03/2012	2 368,08	-2 368,08	0,00	Maquette domotique MY HOME					01/01/2023	HS
103041	153 - IUT ALENCON	21567000	1010	13/03/2012	2 059,51	-2 059,51	0,00	Maquette supervision et contrôle à dista					01/01/2023	HS
103042	153 - IUT ALENCON	21567000	1010	13/03/2012	1 801,18	-1 801,18	0,00	Maquette domotique simple					01/01/2023	HS
		21567000			58 949,89	-58 949,89	0,00			-10 000,00	10 000,00	0,00		
103092		21817000	1010	02/07/2008	558,98	-427,78	131,20	LAVE VAISSELLE MIELE / BOULANGER	52 - REGIONS	-1 788,03	1 788,03	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103107		21817000	1010	18/10/2002	1 788,03	-1 788,03	0,00	CABLAGE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103109		21817000	1010	04/07/2002	574,52	-574,52	0,00	CROSSE INSTALLATION CLIMATISATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103110		21817000	1010	06/09/2002	3 706,00	-3 706,00	0,00	CLIMATISATION EN FROID					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103117		21817000	1010	08/01/2008	11 360,80	-8 875,61	2 485,19	FABRICATION ET POSE D'UNE VITRINE / SRL MENUISERIE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103118		21817000	1010	02/06/2008	3 277,04	-2 516,41	760,63	FABRICATION ET POSE D'UN MEUBLE POUR ARCHIVES / DU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103122		21817000	1010	29/11/2007	4 868,92	-3 909,25	959,67	TRAVX HALL,FABRICATION ET POSE D'UNE VITRINE RECTA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103125		21817000	1010	11/09/2002	20 381,38	-20 381,38	0,00	climatisation salle onduleur metrologie					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103126		21817000	1010	05/11/2002	2 087,64	-2 087,64	0,00	TABLES + CHAISES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103140		21817000	1010	14/12/2005	1 743,77	-1 572,76	171,01	CHASSIS FIXE SUR ALLEGE VITREE 1787mm					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103147		21817000	1010	16/01/2007	1 448,48	-1 207,19	241,29	CAP/06 FICHE TECHNIQUE+MANUEL D'UTILISATION+OPTIO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103153		21817000	1010	25/04/2002	1 080,52	-1 080,52	0,00	SKIDOMES	51 - ETAT	-1 080,52	1 080,52	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103154		21817000	1010	24/05/2002	942,08	-942,08	0,00	VENTILATEUR	51 - ETAT	-942,08	942,08	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103155		21817000	1010	05/07/2002	974,15	-974,15	0,00	pressostat	51 - ETAT	-974,15	974,15	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103156		21817000	1010	25/04/2002	1 080,51	-1 080,51	0,00	SKIDOMES	51 - ETAT	-1 080,51	1 080,51	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103157		21817000	1010	27/09/2002	2 386,00	-2 386,00	0,00	BALLON EAU	51 - ETAT	-15 461,60	15 461,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103158		21817000	1010	24/09/2002	15 461,60	-15 461,60	0,00	FOURNITURE POSE EXTINCTEURS	51 - ETAT	-3 675,31	3 626,90	-48,41	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103163		21817000	1010	29/03/2004	3 675,31	-3 626,90	48,41	CLIMATISATION SALLE CULTURE GYNEBIOLOGIE/CAEN FROI	51 - ETAT				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103164		21817000	1010	14/09/2007	1 599,45	-1 295,18	304,27	ENTREPRISE LEBAILLY/Fourniture et pose vitrine					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103165		21817000	1010	04/11/2002	1 052,24	-1 052,24	0,00	MATERIEL RESEAU INFORMATIQUE	52 - REGIONS	-1 052,24	1 052,24	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103168		21817000	1010	01/12/2005	23 441,60	-21 175,60	2 266,00	ENSEMNLN DE 8 COMMUTATEURS CISCO 24T,E + 1 COMMUT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103169		21817000	1010	16/11/2004	8 484,08	-8 107,40	376,68	FABRICATION D'UNE CHAIRE/LA FRATERNELLE	51 - ETAT	-7 093,71	6 778,76	-314,95	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103170		21817000	1010	16/11/2004	4 322,88	-4 130,95	191,93	FABRICATION ESTRADE/LA FRATERNELLE	51 - ETAT	-4 322,88	4 130,95	-191,93	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103173		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103174		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103175		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103176		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103177		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103178		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103179		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103180		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103181		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103182		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103183		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103184		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103185		21817000	1010	05/07/2002	708,82	-708,82	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103186		21817000	1010	05/07/2002	708,86	-708,86	0,00	etabli					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103187		21817000	1010	11/10/2002	106 372,24	-106 372,24	0,00	PAILLASSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103201		21817000	1010	11/10/2005	4 080,75	-3 709,25	371,50	2 ALIMENTATIONS DE LABORATOIRE 20A/IMPLULSION	52 - REGIONS	-4 080,75	3 709,25	-371,50	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103209		21817000	1010	16/05/2006	73 625,76	-64 314,91	9 310,85	SYSTEME DE VISUALISATION STEREOSCOPIQUE PASSIF	51 - ETAT	-34 247,86	29 916,81	-4 331,05	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
									52 - REGIONS	-39 377,90	34 398,10	-4 979,80	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103211		21817000	1010	30/04/2008	4 363,67	-3 363,64	1 000,03	FOURNITURE ET POSE MEUBLES DE CUISINE SCIENCES E-S					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103216		21817000	1010	07/12/2006	4 174,28	-3 558,21	616,07	20 MEUBLES SOUS PAILLASSE	52 - REGIONS	-4 174,28	3 558,21	-616,07	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103217		21817000	1010	11/12/2007	6 674,76	-5 352,09	1 322,67	MARCHE 2005/BC95001 MOBILIERS DE BUREAU ET PEDAGOG					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103231	971 - CARRE INTERNATIONAL	21817000	1010	13/12/2002	2 763,65	-2 763,65	0,00	CHAISES POUDE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103233		21817000	1010	18/10/2004	30 446,47	-29 205,07	1 241,40	LABORATOIRE AUDIO COMPARATIF/CONSOLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103234		21817000	1010	23/05/2002	5 674,15	-5 674,15	0,00	BALLON POMPAGE D'EAU DE MER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103257		21817000	1010	09/09/2009	3 000,00	-2 125,83	874,17	Installation clim Bureau enseignant					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103258		21817000	1010	31/12/2009	21 766,72	-15 238,31	6 528,41	vélo rameur banc multipower tour barre	51 - ETAT	-21 766,72	15 238,31	-6 528,41	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103259		21817000	1010	11/12/2009	10 510,45	-7 373,66	3 136,79	poste T3 terminal PACK FC1 carte borne	51 - ETAT	-10 510,45	7 373,66	-3 136,79	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103260		21817000	1010	10/09/2009	25 449,30	-18 031,82	7 417,48	fourniture et installation des équipements sportif	51 - ETAT	-25 449,30	18 031,82	-7 417,48	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103261		21817000	1010	23/12/2009	9 369,86	-6 565,12	2 804,74	prises et matériel d'escalade	51 - ETAT	-9 369,86	6 565,12	-2 804,74	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103262		21817000	1010	23/12/2009	2 493,61	-1 747,20	746,41	équipement salle de muscu : step, natte, rack	51 - ETAT	-2 493,61	1 747,20	-746,41	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103263		21817000	1010	11/12/2009	13 963,60	-9 796,24	4 167,36	EQUIPEMENT BU CHERBOURG LOT 4: ANTIVOLS	51 - ETAT	-13 963,60	9 796,24	-4 167,36	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103264		21817000	1010	31/12/2009	2 875,30	-2 012,92	862,38	panneau de signalisation	51 - ETAT	-2 875,30	2 012,92	-862,38	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103265		21817000	1010	31/12/2009	34 914,42	-24 442,67	10 471,75	fourniture et installation des équipements sportif	51 - ETAT	-34 914,42	24 442,67	-10 471,75	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103266		21817000	1010	31/12/2009	7 325,50	-5 128,38	2 197,12	vestiaire sur banc	51 - ETAT	-7 325,50	5 128,38	-2 197,12	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103268		21817000	1010	30/11/2009	17 988,45	-12 634,65	5 353,80	BUTS POTEAUX	51 - ETAT	-17 988,45	12 634,65	-5 353,80	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103269		21817000	1010	30/11/2009	6 276,42	-4 408,39	1 868,03	BUTS POTEAUX	51 - ETAT	-6 276,42	4 408,39	-1 868,03	01/01/2023	

103279		21817000	1010	26/06/2009	55,20	-39,44	15,76	tablette clavier coulissante pour eleve					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103280		21817000	1010	26/06/2009	39,11	-27,95	11,16	dispositif antivol supplémentaire					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103281		21817000	1010	26/06/2009	1 028,82	-735,11	293,71	tablette clavier coulissante pour eleve					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103282		21817000	1010	26/06/2009	19,55	-13,99	5,56	dispositif antivol supplémentaire					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103283		21817000	1010	26/06/2009	12 279,68	-8 774,07	3 505,61	meublier sécurisé poste élève pers mobil					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103284		21817000	1010	26/06/2009	401,45	-286,84	114,61	meublier sécurisé poste élève pers mobil					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103285		21817000	1010	26/06/2009	102,02	-72,88	29,14	installation forfaitaire des periphériqu					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103286	950 - DSI	21817000	1010	15/06/2009	11 701,04	-7 760,15	3 940,89	pentium dual core E 2200					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103287	950 - DSI	21817000	1010	15/06/2009	1 132,56	-751,13	381,43	surcoute pour remplacement dvd					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103288	950 - DSI	21817000	1010	15/06/2009	13,25	-8,77	4,48	surcoute pour remplacement dvd					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103289	950 - DSI	21817000	1010	15/06/2009	73,85	-48,98	24,87	carte graphique 512					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103290	950 - DSI	21817000	1010	15/06/2009	4 354,23	-2 887,71	1 466,52	LCD HP 1280X1024					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103291	950 - DSI	21817000	1010	15/06/2009	269,33	-178,65	90,68	imprimante HP color					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103299		21817000	1010	31/12/2010	8 108,71	-5 271,22	2 837,49	DEFIBRILLATEURS		51 - ETAT	-8 108,71	5 271,22	-2 837,49	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103300		21817000	1010	31/12/2010	4 579,57	-2 977,02	1 602,55	STORES						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103301		21817000	1010	31/12/2010	1 015,37	-660,08	355,29	STORES VENITIENS FILMS SOLAIRES		51 - ETAT	-1 015,37	660,08	-355,29	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103304	950 - DPL	21817000	1010	19/07/2011	22 238,42	-12 736,81	9 501,61	Meuble L600xH1000mm 2 portes fermant		52 - REGIONS	-22 238,42	12 736,81	-9 501,61	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103305	950 - DPL	21817000	1010	12/09/2011	19 545,03	-11 046,94	8 498,09	Menuiserie pupitre professeur Lab300		52 - REGIONS	-19 545,03	11 046,94	-8 498,09	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103306		21817000	1010	15/05/2013	16 749,94	-8 905,02	7 844,92	REMPLE INST ELEC CENTRALE TRAITEMENT AIR		57 - AUTRES ORGANISMES	-16 749,94	8 905,02	-7 844,92	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21817000			634 737,94	-522 931,09	111 806,85								
103409	950 - DPL	21831700	1010	22/10/2008	2 460,57	-2 460,57	0,00	RAYONNAGE / QUADRAT						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103427	950 - DPL	21831700	1010	21/10/2015	326,47	-234,97	91,50	MATERIELS ERGONOMIQUES : SUPPORT DOC + AVANT BRAS						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21831700			2 787,04	-2 695,54	91,50				0,00	0,00	0,00		
100500	920 - ESIX	21832700	1010	29/09/2016	1 805,96	-1 805,96	0,00	"1 MACBOOK 12"" RETINA GRIS SIDERAL"						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103485	980 - INSPE	21832700	1010	19/11/2002	22 541,40	-22 541,40	0,00	SALLE MULTIMEDIA : MATERIEL INFORMATIQUE						01/01/2023	HS
103523	980 - INSPE	21832700	1010	07/09/2006	10 628,13	-10 628,13	0,00	Materiel reseau axians		51 - ETAT	-10 628,13	10 628,13	0,00	01/01/2023	HS
103795	153 - IUT ALENCON	21832700	1010	15/12/2009	13 789,88	-13 789,88	0,00	6 SERVEURS DE STOCKAGE POWEREDGE R410						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103967	950 - DSI	21832700	1010	12/12/2013	13 550,68	-13 550,68	0,00	1 SERVEUR POWEREDGE R820						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103968	950 - DSI	21832700	1010	12/12/2013	13 550,68	-13 550,68	0,00	1 SERVEUR POWEREDGE R820						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103969	950 - DSI	21832700	1010	12/12/2013	13 550,68	-13 550,68	0,00	1 SERVEUR POWEREDGE R820						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103972	950 - DSI	21832700	1010	12/12/2013	22 261,15	-22 261,15	0,00	7 SERVEURS POWEREDGE R420 TPM DELL PUHT 2659,00						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104104	950 - DSI	21832700	1010	18/07/2014	153 863,00	-153 863,00	0,00	EVOLUTION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE DE		52 - REGIONS	-153 863,00	153 863,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104113	950 - DSI	21832700	1010	17/09/2014	44 814,00	-44 814,00	0,00	EQUIPEMENTS PRFS 55 ORDIS OPTIPLEX 7010 DT		52 - REGIONS	-44 814,00	44 814,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104138	950 - DSI	21832700	1010	14/10/2014	14 590,80	-14 590,80	0,00	21 ORDINATEURS OPTIPLEX 7010 P/IUT CHERBOURG		52 - REGIONS	-14 590,80	14 590,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104213	950 - DSI	21832700	1010	01/04/2015	33 233,20	-33 233,20	0,00	OPTIPLEX 9020 FORMAT SF CAT 2 CONFIG 1 P/PFRS		52 - REGIONS	-33 233,20	33 233,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104227	950 - DSI	21832700	1010	15/04/2015	5 054,00	-5 054,00	0,00	15 BORNES 802,11N + 15 POWER INJECTEUR + CABLE + E						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104246	980 - INSPE	21832700	1010	10/07/2015	1 317,36	-1 317,36	0,00	1 ORDI PORTABLE MAC BOOK PRO						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104249	950 - DSI	21832700	1010	25/06/2015	2 107,20	-2 107,20	0,00	4 ORDI OPTIPLEX 9020 P/AMPHI D1 SPARE 3						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104250	950 - DSI	21832700	1010	18/06/2015	7 092,85	-7 092,85	0,00	14 ORDIS OPTIPLEX 9020 CAMPUS 2						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104252	950 - DSI	21832700	1010	11/06/2015	1 018,19	-1 018,19	0,00	1 ORDI PORTABLE ELITEBOOK 840						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104262	950 - DPL	21832700	1010	17/09/2015	23 880,00	-23 880,00	0,00	PFRS MODULE POUR ANTIVOL		52 - REGIONS	-23 880,00	23 880,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104271	980 - INSPE	21832700	1010	15/07/2015	1 315,24	-1 315,24	0,00	PC PORTABLE ZBOOK 17G2						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104288	950 - DPL	21832700	1010	22/09/2015	2 995,73	-2 995,73	0,00	PRISES RJ45 + PLATINE BTICINO + MISE EN SERV, PFRS		52 - REGIONS	-2 995,73	2 995,73	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104324	950 - DSI	21832700	1010	24/11/2015	808,01	-808,01	0,00	1 ORDI HP ZBOOK P/ P, BREYSACHER						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104325	950 - DSI	21832700	1010	18/11/2015	627,43	-627,43	0,00	1 ORDI HP ZBOOK P/ E, OSOUF						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104326	950 - DSI	21832700	1010	18/11/2015	629,95	-629,95	0,00	1 ORDI HP ZBOOK P/ C, LEBOEUF						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104352	950 - DSI	21832700	1010	21/10/2015	119,11	-119,11	0,00	MATERIELS ERGONOMIQUES : SOURIS VERTICALE						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104425	923 - MRSH	21832700	1010	02/11/2015	1 313,00	-1 313,00	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9020 MINI TOWER +ADAPTATEUR+ CABLE						01/01/2023	HS
104451	950 - DSI	21832700	1010	19/11/2015	732,00	-732,00	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9020 MINI TOWER						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104452	950 - DSI	21832700	1010	19/11/2015	732,00	-732,00	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9020 MINI TOWER						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104456	950 - DSI	21832700	1010	26/11/2015	463,86	-463,86	0,00	1 IPAD APPLE AIR 2 16GO						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104476	950 - DSI	21832700	1010	10/12/2015	1 152,18	-1 152,18	0,00	1 TABLETTE APPLE IPAD PRO WIFI 128 GO GRIS SIDERAL						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104528	950 - DSI	21832700	1010	16/11/2015	409,00	-409,00	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9020 MINI TOWER						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104538	950 - DSI	21832700	1010	08/10/2015	1 161,18	-1 161,18	0,00	"1 MACBOOK PRO 13,3"" RETINA CORE I5"						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104540	950 - DSI	21832700	1010	18/11/2015	665,05	-665,05	0,00	1 IPAD APPLE AIR 2 WIFI + CLAVIER BLUETOOTH						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104558	950 - DSI	21832700	1010	26/01/2016	481,07	-481,07	0,00	1 ORDI DELL OPTIPLEX 9020 USFF HF						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104596	950 - DSI	21832700	1010	21/03/2016	580,44	-580,44	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ZBOOK 17G2 (voir cmpt f,14519)						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104597	950 - DSI	21832700	1010	21/03/2016	483,70	-483,70	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ZBOOK 17G2 (voir cmpt f,14518)						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104626	950 - DSI	21832700	1010	09/03/2016	634,69	-634,69	0,00	"1 ORDI DELL OPTIPLEX 9020 MINI TOWER + ÉCRAN 23,8						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104652	950 - DSI	21832700	1010	29/01/2016	985,80	-985,80	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ELITEBOOK i5-5300U						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104655	950 - DSI	21832700	1010	22/02/2016	27 979,49	-27 979,49	0,00	MODERNISATION RÉSEAU INFORMATIQUE						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104713	950 - DSI	21832700	1010	06/06/2016	7 130,41	-7 130,41	0,00	12 BORNES WIFI SWITCH						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104716	950 - DSI	21832700	1010	30/05/2016	1 153,85	-1 153,85	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ZBOOK 17G2						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104751	950 - DSI	21832700	1010	22/06/2016	1 801,32	-1 801,32	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ZBOOK 17G3 MDE						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104754	950 - DSI	21832700	1010	02/05/2016	6 432,00	-6 432,00	0,00	COMMUCATEUR DELL N4064F + MODULE DE MÉMOIRE		52 - REGIONS	-6 432,00	6 432,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104782	950 - DSI	21832700	1010	05/07/2016	2 967,05	-2 967,05	0,00	1 ORDI PORTABLE ZBOOK STUDIO		52 - REGIONS	-2 967,05	2 967,05	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104805	950 - DSI	21832700	1010	05/09/2016	2 929,20	-2 929,20	0,00	1 ORDI PORTABLE ZBOOK STUDIO + STATION TRAVAIL		52 - REGIONS	-570,70	570,70	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
										56 - UNION EUROPEENNE	-2 358,50	2 358,50	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104814	950 - DSI	21832700	1010	21/07/2016	840,89	-840,89	0,00	1 IPHONE 6S PLUS GRIS 64GO + ETUI						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104828	950 - DSI	21832700	1010	08/09/2016	773,88	-773,88	0,00	1 IPHONE 6S ARGENT 64GO + ETUI						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104890	950 - DSI	21832700	1010	11/10/2016	758,68	-758,68	0,00	1 ORDI PORTABLE ZBOOK 15 G3						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104912	950 - DSI	21832700	1010	04/10/2016	1 534,97	-1 534,97	0,00	"1 MACBOOK AIR 13,3"" CORE I5 BICOEUR P/L ORTHOLAN						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104934	950 - DSI	21832700	1010	13/10/2016	830,99	-830,99	0,00	1 ORDI ELITEBOOK 820						01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104935	950 - DSI	21832700	1010	13/10/2016	831,00	-831,00	0,00	1 ORDI ELITEBOOK							

104948	950 - DSI	21832700	1010	08/11/2016	800,29	-800,29	0,00	1 IPHONE 7 PLUS NOIR 32 GO + 1 ETUI IPHONE 7 PLUS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104959	950 - DSI	21832700	1010	05/04/2016	736,48	-736,48	0,00	1 IPHONE 6S PLUS GRIS 16GO AVEC 1 ETUI FOLIO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104963	950 - DSI	21832700	1010	23/03/2016	831,49	-831,49	0,00	TÉLÉPHONES SAMSUNG GALAXY A3/ NOTE 4 + ORANGE ZUCO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104998	950 - DSI	21832700	1010	21/11/2016	825,27	-825,27	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ELITEBOOK 840					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105021	950 - DSI	21832700	1010	16/11/2016	1 345,89	-1 345,89	0,00	1 PC PORTABLE ZBOOK 15 G3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105023	923 - MRSH	21832700	1010	08/12/2016	503,90	-503,90	0,00	1 IPHONE 6S GRISS SIDERAL					01/01/2023	HS
106440	923 - MRSH	21832700	1010	24/04/2017	1 677,34	-1 677,34	0,00	1 ORDINATEUR PORTABLE MACBOOK PRO 13"					01/01/2023	HS
106445	950 - DSI	21832700	1010	16/08/2017	1 779,67	-1 779,67	0,00	1 PC PORTABLE HP ZBOOK STUDIO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106473	950 - DPL	21832700	1010	29/06/2017	2 935,75	-2 935,75	0,00	1 IMPRIMANTE 3D ULTIMAKER 3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106517	923 - MRSH	21832700	1010	20/02/2017	619,18	-619,18	0,00	1 PC PORTABLE HP ELITEBOOK 840					01/01/2023	HS
106530	950 - DSI	21832700	1010	06/03/2017	1 207,86	-1 207,86	0,00	1 ORDINATEUR PORTABLE ZBOOK 15 G3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106557	950 - DSI	21832700	1010	12/04/2017	868,06	-868,06	0,00	1 ORDINATEUR MAC MINI + 1 CLAVIER + 1 SOURIS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106561	950 - DSI	21832700	1010	16/03/2017	777,17	-777,17	0,00	1 ORDINATEUR PORTABLE ZBOOK 15 G3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106562	950 - DSI	21832700	1010	12/04/2017	1 721,80	-1 721,80	0,00	1 ORDINATEUR PORTABLE MACBOOK PRO 13+1 ADAPTATEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106656	950 - DSI	21832700	1010	01/03/2017	1 637,05	-1 637,05	0,00	1 PC PORTABLE HP ZBOOK 15U G3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106659	950 - DSI	21832700	1010	01/03/2017	1 843,26	-1 843,26	0,00	1 PC PORTABLE HP ZBOOK 15U G3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106665	950 - DSI	21832700	1010	22/02/2017	839,95	-839,95	0,00	1 PC PORTABLE HP PROBOOK 650 G2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106668	950 - DSI	21832700	1010	24/03/2017	1 353,59	-1 353,59	0,00	1 PC PORTABLE HP ZBOOK 15 G3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106680	950 - DSI	21832700	1010	05/04/2017	1 497,88	-1 497,88	0,00	1 PC PORTABLE HP ZBOOK 15 G3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106694	950 - DSI	21832700	1010	28/09/2017	2 505,96	-2 505,96	0,00	1 IMAC 27" RETINA 5K 3.4GHZ/8GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106699	950 - DSI	21832700	1010	10/05/2017	581,88	-581,88	0,00	1 IPHONE 6S ARGENT 32GO + 1 ETUI ENGAGE XDORIA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106700	980 - INSPE	21832700	1010	22/05/2017	760,08	-760,08	0,00	1 IPHONE 6S PLUS GRIS SIDERAL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106701	980 - INSPE	21832700	1010	22/05/2017	760,08	-760,08	0,00	1 IPHONE 6S PLUS GRIS SIDERAL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106702	950 - DSI	21832700	1010	28/06/2017	851,88	-851,88	0,00	1 IPHONE 7 PLUS NOIR 32GO + 1 ETUI + 1FILM PROTECT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106703	950 - DSI	21832700	1010	28/06/2017	851,88	-851,88	0,00	1 IPHONE 7 PLUS NOIR 32GO + 1 ETUI + 1FILM PROTECT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106704	950 - DSI	21832700	1010	19/07/2017	605,88	-605,88	0,00	1 IPHONE 6S ARGENT 32GO + 1 ETUI ENGAGE XDORIA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106705	950 - DSI	21832700	1010	21/09/2017	1 333,77	-1 333,77	0,00	2 IPHONES 7 NOIR 32 GO + 2 ETUIS (PU 666.885)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106721	950 - DSI	21832700	1010	23/05/2017	568,29	-568,29	0,00	1 IPHONE 6S GRIS SIDERAL 3 + 1 ETUI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106750	950 - DSI	21832700	1010	09/06/2017	2 276,70	-2 276,70	0,00	1 TELEPHONE IPHONE 7 PLUS + 1 TELEPHONE XPERIA XZ					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106771	950 - DSI	21832700	1010	18/10/2017	202 561,52	-202 561,52	0,00	EVOLUTION DE L ARCHITECTURE DE STOCKAGE NETAPP					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106951	950 - DSI	21832700	1010	25/10/2017	3 158,68	-3 158,68	0,00	1 ONDULEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107037	950 - DSI	21832700	1010	18/05/2017	6 598,59	-6 598,59	0,00	20 BORNES WIFI (PU 308.85) + 7 POWER INJECTOR	52 - REGIONS	-6 598,59	6 598,59	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107103	950 - DSI	21832700	1010	01/12/2017	7 826,98	-7 826,98	0,00	MATERIEL POUR BORNES WIFI	52 - REGIONS	-7 826,98	7 826,98	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107366	950 - DSI	21832700	1010	29/01/2018	695,88	-695,88	0,00	1 IPHONE 7 NOIR 32GO + 1 ETUI FOLIO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107392	923 - MRSH	21832700	1010	23/02/2018	843,32	-843,32	0,00	1 ORDINATEUR DELL OPTIPLEX 7050 SMALL FORM FACTOR					01/01/2023	HS
107587	923 - MRSH	21832700	1010	10/04/2018	1 307,13	-1 307,13	0,00	1 ORDINATEUR MACBOOK PRO 13" + 2 ADAPTATEURS	52 - REGIONS	-1 307,13	1 307,13	0,00	01/01/2023	HS
107667	950 - DSI	21832700	1010	06/04/2018	1 039,08	-1 039,08	0,00	1 IPHONE X GRIS SIDERAL 64 GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107668	950 - DSI	21832700	1010	06/04/2018	820,68	-820,68	0,00	1 IPHONE 7 NOIR 32 GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107684	950 - DSI	21832700	1010	04/06/2018	722,80	-722,80	0,00	1 IPHONE 7 PLUS NOIR 32GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107705	980 - INSPE	21832700	1010	12/06/2018	1 238,87	-1 238,87	0,00	1 IMPRIMANTE CARTES ZXP SERIES 3					01/01/2023	HS
107815	153 - IUT ALENCON	21832700	1010	09/07/2018	509,16	-509,16	0,00	1 PC PORTABLE DELL LATITUDE 5590					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107857	950 - DSI	21832700	1010	20/07/2018	921,02	-921,02	0,00	1 IPHONE 7 PLUS NOIR 128 GO + ETUI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
108050	950 - DSI	21832700	1010	15/10/2018	9 808,39	-9 808,39	0,00	2 COMMUTATEURS RESEAU N4064F (PU 4904.195)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
109789	950 - DSI	21832700	1010	08/06/2016	648,32	-648,32	0,00	1 TÉLÉPHONE IPHONE 6 PLUS GRIS 16 GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
109872	950 - DSI	21832700	1010	25/03/2020	278 906,81	-278 906,81	0,00	1 SYSTEME DE SAUVEGARDE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21832700			1 024 074,72	-1 024 074,72	0,00						30/06/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105139	945 - SUFCA	21847000	1010	12/12/2008	1 239,82	-1 239,82	0,00	MARCHE 2007 MOBILIER DE BUREAU / QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105140	945 - SUFCA	21847000	1010	12/12/2008	1 239,82	-1 239,82	0,00	MARCHE 2007 MOBILIER DE BUREAU / QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105141	945 - SUFCA	21847000	1010	12/12/2008	4 401,28	-4 401,28	0,00	MARCHE 2007 SIEGES DE BUREAU / QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105222	945 - SUFCA	21847000	1010	13/12/2011	2 414,82	-2 414,82	0,00	Mobilier de bureau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105257	950 - DPL	21847000	1010	26/05/2015	1 107,36	-841,90	265,46	CHARIOT INSERABLE P/PFRS	52 - REGIONS	-1 107,36	841,90	-265,46	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105300	950 - DPL	21847000	1010	22/04/2016	7 387,98	-4 946,42	2 441,56	175 LOT DE 2 CHAISES SATURN NOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106608	950 - DPL	21847000	1010	19/05/2017	1 156,22	-650,01	506,21	1 POSTE L.180XP + PIED DE SOUTIEN + EXTENSION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106609	950 - DPL	21847000	1010	02/06/2017	7 164,46	-4 000,32	3 164,14	100 TABLES PLIANTES + 13 CHAISES VISITEURS 4 PIEDS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106612	950 - DPL	21847000	1010	31/08/2017	7 467,52	-3 985,40	3 482,12	12 POSTES BUREAUX ESSENTIEL + 11 PLANS RETOUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106616	950 - DPL	21847000	1010	12/09/2017	1 441,34	-764,50	676,84	1 POSTE DE BUREAU RECTANGULAIRE AVEC PLAN RETOUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106617	950 - DPL	21847000	1010	12/09/2017	977,18	-518,32	458,86	18 CHAISES VISITEUR ZOE PIETEMENT NOIR (PU 54.288)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106619	950 - DPL	21847000	1010	19/09/2017	3 103,13	-1 639,97	1 463,16	25 CHAISES HELIA T6 PIETEMENT GRIS (PU124.126)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106630	950 - DPL	21847000	1010	29/03/2017	1 418,52	-817,29	601,23	3 POSTES BUREAUNOMIC + 3PLANS RETOUR AVEC CAISSONS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107058	945 - SUFCA	21847000	1010	01/12/2017	9 364,33	-4 761,69	4 602,64	4 POSTES (PU 184.32) + 4 CAISSONS MOBILES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107059	945 - SUFCA	21847000	1010	01/12/2017	1 308,78	-665,52	643,26	2 POSTES (PU 192.00) + 2 CAISSONS + 1 FAUTEUIL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21847000			51 192,56	-32 887,08	18 305,48							
105338	923 - MRSH	21887000	1010	05/02/2009	1 115,03	-1 115,03	0,00	VIDEOPROJECTEUR LCD XGA 2000 LUMENS SONY	51 - ETAT	-1 115,03	1 115,03	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105339	923 - MRSH	21887000	1010	05/02/2009	733,15	-733,15	0,00	COMMANDE 2008/923/030/0654	51 - ETAT	-733,15	733,15	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105349	950 - DPL	21887000	1010	16/03/2009	11 758,80	-11 758,80	0,00	POMPE A VIDE A MEMBRANE POUR CERMN	52 - REGIONS	-11 758,80	11 758,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105350	950 - DPL	21887000	1010	03/02/2009	11 998,56	-11 998,56	0,00	1er équip CERMN ARMOIRE DE LABO ANTI CORROSION	52 - REGIONS	-11 998,56	11 998,56	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105352	950 - DPL	21887000	1010	17/03/2009	2 024,00	-2 024,00	0,00	équipement CERMN CONGELATEUR SECURISE	52 - REGIONS	-2 024,00	2 024,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105354	950 - DPL	21887000	1010	30/06/2009	9 983,00	-9 983,00	0,00	barriere automatique CERMN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105355	950 - DSI	21887000	1010	25/08/2009	2 741,83	-2 741,83	0,00	VIDEOPROJ SANYO 4500 LUMENS Equip, Amphi Leverrier					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105356	950 - DPL	21887000	1010	15/09/2009	3 027,08	-3 027,08	0,00	STORE VENITIEN CEMU 2EME ETAGE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105357	950 - DPL	21887000	1010	15/09/2009	3 659,62	-3 659,62	0,00	EQUIPEMENT CEMU BIBLIO STORE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105382	950 - DPL	21887000	1010	15/05/2009	12 823,36	-12 823,36	0,00	1er équipement CERMN	52 - REGIONS	-12 823,36	12 823,36	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105597	923 - MRSH	21887000	1010	10/01/2008	1 227,10	-1 227,10	0,00	CAP2007 ENCEINTE BST +ENREGISTREUR NUMERIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105598	923 - MRSH	21887000	1010	01/02/2008	1 998,24	-1 998,24	0,00	MARCHE2006/923 APPAREIL PHOTO NUMERIQUEFLEX / AU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105599	923 - MRSH	21887000	1010	19/05										

105600	923 - MRSH	21887000	1010	16/01/2008	4 050,00	-4 050,00	0,00	CAP2007 ELECTRODES POUR SYSTEME EMG WIFI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105617	950 - DPL	21887000	1010	16/05/2008	5 244,51	-5 244,51	0,00	MARCHE 2005/950 MOBILIER SCOLARITE INSCRIPTION / Q					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105618	950 - DPL	21887000	1010	03/10/2008	7 522,12	-7 522,12	0,00	PORTIQUE ANTIVOL ELECTROMAGNETIQUE ELLIPSE 2020 /					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105650	950 - DSI	21887000	1010	28/03/2008	1 784,67	-1 784,67	0,00	MARCHE 2006/968 UNITE DE CONTROLE MEDIALINK / AUVI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105651	950 - DSI	21887000	1010	28/03/2008	1 491,71	-1 491,71	0,00	MARCHE 2006/968 UNITE DE CONTROLE MEDIALINK / AUVI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105656	950 - DSI	21887000	1010	16/12/2008	1 203,18	-1 203,18	0,00	Unité de contrôle, selecteur audio+cordon					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105657	950 - DSI	21887000	1010	31/12/2008	1 823,90	-1 823,90	0,00	MEDIALINK CONTROLER / YELLOZ VISION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105661	950 - DSI	21887000	1010	18/01/2008	2 091,88	-2 091,88	0,00	CAP2007 Fourniture pour nouvelle salle machine dan					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105682	950 - DPL	21887000	1010	14/11/2006	27 376,44	-27 376,44	0,00	MARCHE 06/FO95007 EQUIPT EN MOBILIERS BU ALENCON/B	52 - REGIONS	-27 376,44	27 376,44	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105683	950 - DPL	21887000	1010	23/11/2006	18 189,59	-18 189,59	0,00	1ER EQUIPEMENT BU ALENCON/EQUIPT ELECTRIQUE SALLE	52 - REGIONS	-18 189,59	18 189,59	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105684	950 - DPL	21887000	1010	24/11/2006	10 357,36	-10 357,36	0,00	MARCHE 06/FO95007 EQUIPMT MOBILIER BU ALENCON/BRUN	52 - REGIONS	-10 357,36	10 357,36	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105687	950 - DPL	21887000	1010	08/11/2006	15 066,01	-15 066,01	0,00	MARCHE 06/FO95007 EQUIPT MOBILIERS BU ALENCON/ARGO	52 - REGIONS	-15 066,01	15 066,01	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105688	950 - DPL	21887000	1010	16/11/2006	18 050,75	-18 050,75	0,00	MARCHE 06/FO95007 EQUIPT MOBILIERS BU ALENCON/3M F	51 - ETAT	-18 050,75	18 050,75	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105689	950 - DPL	21887000	1010	16/11/2006	75 996,48	-75 996,48	0,00	MARCHE 06/EQUIPT MOBILIERS BU ALENCON/BORGEAUD	51 - ETAT	-64 264,16	64 264,16	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
									52 - REGIONS	-11 732,32	11 732,32	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105695	950 - DPL	21887000	1010	28/05/2008	11 038,60	-11 038,60	0,00	MISSION MAITRE D'OEUVRE EQUIPEMENT BU CHERBOURG /	51 - ETAT	-11 038,60	11 038,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105696	950 - DPL	21887000	1010	11/09/2008	4 305,60	-4 305,60	0,00	HONORAIRES - REALISATION INSTALLATIONS ELECT / EUR	52 - REGIONS	-4 305,60	4 305,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105697	950 - DPL	21887000	1010	08/09/2008	4 030,05	-4 030,05	0,00	SERRURERIES / OSMOND	51 - ETAT	-4 030,05	4 030,05	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105698	950 - DPL	21887000	1010	08/09/2008	1 495,00	-1 495,00	0,00	COMPTEUR- FOURNITURE ET POSE DISPOSITIF COMPTAGE /	52 - REGIONS	-1 495,00	1 495,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105701	950 - DPL	21887000	1010	25/09/2008	3 167,01	-3 167,01	0,00	FOURNITURE ET MISE EN SERVICE BORNES DECT / OUEST	52 - REGIONS	-3 167,01	3 167,01	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105703	950 - DPL	21887000	1010	05/12/2008	40 800,00	-28 560,00	12 240,00	MISE EN PLACE D'UN AUTOCOMMUTATEUR / OUEST APPLICO	51 - ETAT	-40 800,00	28 560,00	-12 240,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105707	950 - DPL	21887000	1010	21/11/2008	4 246,34	-4 246,34	0,00	FOURNITURE EXTINCTEURS + PANNEAUX POUR CEMU / GMS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105708	950 - DPL	21887000	1010	21/11/2008	51 181,60	-51 181,60	0,00	MARCHE 2007/970 MOBILIER BUREAU CEMU / QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105709	950 - DPL	21887000	1010	21/11/2008	17 799,57	-17 799,57	0,00	AMENAGEMENT MOBILIER BUREAU CEMU / OMB VASSARD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105714	950 - DSI	21887000	1010	30/01/2006	10 314,30	-10 314,30	0,00	14 BORNES DECT 8 VOIES + 3 CARTES DECT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105717	950 - DSI	21887000	1010	17/07/2006	56 900,90	-56 900,90	0,00	FOURN,+INSTALLATION SYSTEME TELEPHONIQUE AUTOCOMS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105718	950 - DSI	21887000	1010	11/12/2006	103 454,27	-103 454,27	0,00	EXTENSION AUTOCOM INTEGRAL 55 MULTIMODE CAMPUS 1/O					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105720	950 - DSI	21887000	1010	15/11/2007	20 017,39	-20 017,39	0,00	OUEST APPLICOM/EVOLUTION MESSAGERIE VOCALE/AUTOCOM					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105721	950 - DSI	21887000	1010	15/11/2007	19 354,60	-19 354,60	0,00	OUEST APPLICOM/EXTENSION AUTOCOM AVAYA INTEGRAL 3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105722	950 - DPL	21887000	1010	14/01/2008	26 486,10	-26 486,10	0,00	Mise en place d'un autocommutateur AVAYA W2 AU CH	51 - ETAT	-26 486,10	26 486,10	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105723	950 - DPL	21887000	1010	14/01/2008	13 120,00	-13 120,00	0,00	Autocommutateur campus rocade tUÛÛphon e CHU	51 - ETAT	-13 120,00	13 120,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105733	950 - DSI	21887000	1010	31/12/2008	10 114,24	-10 114,24	0,00	METRONOME / SCHILLER FRANCE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105759	950 - DSI	21887000	1010	11/12/2009	4 839,35	-4 839,35	0,00	PROJECTEURS ADB P/AMPHI DAURE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105762	950 - DPL	21887000	1010	21/12/2009	5 298,68	-5 298,68	0,00	ECLAIRAGE HALL D'ENTREE + SANITAIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105788	950 - DPL	21887000	1010	10/12/2009	1 907,54	-1 907,54	0,00	cablage informatique pour borne WIFI	51 - ETAT	-1 907,54	1 907,54	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105798	950 - DPL	21887000	1010	09/03/2010	10 000,00	-10 000,00	0,00	3 AUTOLAVEUSES : 1 CL43BJA - 1 CL43EJA + 1 CL50BJA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105809	950 - DPL	21887000	1010	10/06/2010	4 722,41	-4 722,41	0,00	BLOCS D'EVACUATION GYMNASSE STAPS C2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105810	950 - DPL	21887000	1010	10/06/2010	944,48	-944,48	0,00	BLOC D'EVACUATION PLATEAU TECHNIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105811	950 - DPL	21887000	1010	10/06/2010	2 960,65	-2 960,65	0,00	BLOC D'EVACUATION STAPS TECHNIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105812	950 - DPL	21887000	1010	10/06/2010	1 368,91	-1 368,91	0,00	BLOC D'EVACUATION ESPACE 2000					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105862	950 - DPL	21887000	1010	31/12/2010	1 782,04	-1 782,04	0,00	BARRE DE COUPE EVOLUTION SUR PIED 2M10					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105863	950 - DPL	21887000	1010	31/05/2010	2 351,04	-2 351,04	0,00	1 STAND PARAPLUIE + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105867	950 - DPL	21887000	1010	17/06/2010	4 030,87	-4 030,87	0,00	EQUIPEMENT SELON DEVIS - CAEN BATTERIES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105868	950 - DPL	21887000	1010	17/06/2010	2 027,58	-2 027,58	0,00	BLOC D'EVACUATION PLATEAU TECHNIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105870	950 - DPL	21887000	1010	22/11/2010	2 332,20	-2 332,20	0,00	ECLAIRAGE SECURITE LETTRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105887	950 - DSI	21887000	1010	02/05/2011	3 848,84	-3 848,84	0,00	2 VIDEOPRO 4200 SONY P/AMPHI DEBOUARD ET POINCARE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105942	950 - DSI	21887000	1010	24/05/2012	1 871,74	-1 871,74	0,00	Téléphone mobile bi-bande GSM					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105947	950 - DPL	21887000	1010	26/09/2012	1 697,12	-1 697,12	0,00	défibrillateur automatique					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105948	950 - DSI	21887000	1010	18/10/2012	5 442,78	-5 442,78	0,00	EQUIPEMENT VISIOCONFERENCE pour IBFA	52 - REGIONS	-5 442,78	5 442,78	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105984	950 - DSI	21887000	1010	18/06/2013	3 013,31	-2 874,61	138,70	1 VIDEOPROJ 1 UC 1 DIS AMPLI 1 SELECT 1 ISOLAT	52 - REGIONS	-3 013,31	2 874,61	-138,70	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105985	950 - DSI	21887000	1010	03/06/2013	6 683,13	-6 402,99	280,14	2 VIDEOPROJ 2 ISO 2 SELECT	52 - REGIONS	-6 683,13	6 402,99	-280,14	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105997	950 - DSI	21887000	1010	18/06/2013	4 969,81	-4 741,06	228,75	MATERIEL AUDIOVISUEL	52 - REGIONS	-4 969,81	4 741,06	-228,75	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106011	950 - DSI	21887000	1010	13/12/2013	4 901,91	-4 437,23	464,68	VIDEOPROJ 4200 LUMENS XGA + 5000IM XGA HDMI + DIVE	52 - REGIONS	-4 901,91	4 437,23	-464,68	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106025	950 - DSI	21887000	1010	12/12/2013	2 750,80	-2 490,79	260,01	1 PLASTIFIEUSE AUTO ULTIMA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106034	950 - DPL	21887000	1010	05/12/2013	3 572,20	-3 241,40	330,80	1 LIVE FLIGHT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106036	945 - SUFCA	21887000	1010	17/01/2014	1 423,20	-1 274,64	148,56	Vidéoprojecteur EPSON EB 1776W,WXGA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106047	950 - DSI	21887000	1010	19/05/2014	34 213,34	-29 498,46	4 714,88	AUTOCOMMUTATEURS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106049	950 - DPL	21887000	1010	26/05/2014	1 044,00	-898,13	145,87	Panneau sur PVC 5mm blanc pour expo					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106060	950 - DSI	21887000	1010	30/09/2014	4 096,20	-3 381,33	714,87	EQUIPEMENT MULTIMEDIA amphi LAPLACE	52 - REGIONS	-4 096,20	3 381,33	-714,87	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106064	950 - DPL	21887000	1010	07/10/2014	3 567,60	-2 938,14	629,46	AUTOLAVEUSE A BATTERIE	52 - REGIONS	-3 567,60	2 938,14	-629,46	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106070	950 - DPL	21887000	1010	03/11/2014	872,76	-712,32	160,44	EQUIPEMENT PC SECURITE PFRS	52 - REGIONS	-872,76	712,32	-160,44	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106072	950 - DPL	21887000	1010	27/08/2014	7 788,02	-6 501,39	1 286,63	EXTINCTEURS PFRS 6L PC SECURITE PFRS	52 - REGIONS	-7 788,02	6 501,39	-1 286,63	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106084	950 - DPL	21887000	1010	21/11/2014	7 209,26	-5 848,39	1 360,87	CORBILLE ARCO P/ PFRS	52 - REGIONS	-7 209,26	5 848,39	-1 360,87	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106121	950 - DPL	21887000	1010	16/06/2015	1 920,00	-1 448,68	471,32	Réf : 14KMR6573 Appuis-vélo POUR PFRS	52 - REGIONS	-1 920,00	1 448,68	-471,32	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106122	950 - DPL	21887000	1010	16/06/2015	1 128,00	-851,10	276,90	Réf : 14KMR6573 Corbeille POUR PFRS	52 - REGIONS	-1 128,00	851,10	-276,90	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106124	950 - DPL	21887000	1010	11/06/2015	5 564,45	-4 206,11	1 358,34	FOURN ET POSE CAMERA BAT P-CA PORTE SAS AULA MAGNA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106140	950 - DPL	21887000	1010	24/09/2015	2 996,35	-2 178,72	817,63	PLATINE AMPHITEC + CABLAGE + OUV/FER PLAFONDS PFRS	52 - REGIONS	-2 996,35	2 178,72	-817,63	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106141	950 - DPL	21887000	1010	25/06/2015	3 474,12	-2 612,72	861,40	2014950FOBC014 EXTINCTEURS 6L EAU+/2KG PP CO2 PFRS	52 - REGIONS	-3 474,12	2 612,72	-861,40	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106142	950 - DPL	21887000	1010	01/09/2015	3 176,91	-2 330,02	846,89	AUTOLAVEUSE ONYX XFC 2 BATT + CHARGEUR + BROUSSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106178	950 - DSI	21887000	1010	30/09/2015										

TOTAL GÉNÉRAL	4 474 575,99 €	-3 344 678,62 €	1 129 897,37 €			-2 362 758,50 €	1 377 731,75 €	-985 026,75 €		
---------------	----------------	-----------------	----------------	--	--	-----------------	----------------	---------------	--	--

144 870,62 €

Délibération N°2023-071.

Détermination du seuil d'émission des ordres de recouvrer

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023

Vu le Décret n°2023-144 du 1^{er} mars 2023 relatif au seuil d'émission des ordres de recouvrer, pris par application de l'article 192 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Article 1 : Détermination du seuil d'émission des ordres de recouvrer.

Le Conseil d'Administration fixe à 50 euros le montant correspondant à une créance en dessous duquel l'établissement peut ne pas émettre un ordre de recouvrer à compter du 1^{er} septembre 2023.

Résultat du vote : Unanimité (35 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-072.

Budget rectificatif n°2 – Exercice 2023

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023**

*Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66 ;
Vu l'article 175 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;*

Article 1 :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2697 ETPT, dont 2358 sous plafond d'emplois législatif et 339 ETPT hors plafond d'emplois législatif.
- 279 508 099 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 211 626 369 € en personnel ;
 - 46 542 845 € en fonctionnement ;
 - 21 338 885 € en investissement.
- 282 629 966 € de crédits de paiement dont :
 - 211 626 369 € en personnel ;
 - 40 914 602 € en fonctionnement ;
 - 30 088 995 € en investissement.
- 273 152 146 € de prévisions de recettes.
- - 9 477 820 € de solde budgétaire (déficit).

Article 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 1 870 205 € de variation de trésorerie ;
- - 3 059 981 € de résultat patrimonial (perte) ;
- 1 149 908 € de capacité d'autofinancement ;
- -11 862 695 € de variation de fonds de roulement.

Article 3 : Le budget agrégé comprend le budget principal UNICAEN et le budget annexe immobilier.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Résultats du vote : 29 pour, 1 contre, 5 abstentions.

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

20 OCT. 2023

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget Rectificatif n°2 2023 Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Compte Financier 2022		Montants Budget rectificatif n°2 2023		Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1		Montants Compte Financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°1	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	201 251 786	201 251 786	211 626 369	211 626 369	1 935 976	1 935 976	256 258 142	266 441 702	- 1 814 062	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>55 881 290</i>	<i>55 881 290</i>	<i>58 761 985</i>	<i>58 761 985</i>	<i>2 375 621</i>	<i>2 375 621</i>	<i>204 654 783</i>	<i>207 944 772</i>	<i>1 612 466</i>	<i>Subvention pour charges de service public</i>
	-	-			-	-	<i>754 706</i>	<i>265 659</i>	<i>-</i>	<i>Autres financements de l'Etat</i>
	-	-			-	-	<i>1 401 169</i>	<i>2 076 858</i>	<i>185 299</i>	<i>Fiscalité affectée</i>
Fonctionnement	38 990 201	33 941 461	46 542 845	40 914 602	- 364 691	- 2 567 050	21 457 953	28 760 577	- 3 890 958	Autres financements publics
	-	-			-	2 429 708	27 989 531	27 393 836	279 132	Recettes propres
	-	-			-	-	-	-	-	
Intervention	-	-			-	-	-	-	-	
	-	-			-	-	-	-	-	
	-	-			-	-	-	-	-	
Investissement	26 749 911	30 191 907	21 338 885	30 088 995	- 13 122 759	- 11 133 600	5 210 677	6 710 444	- 1 363 474	Recettes fléchées*
<i>dont globalisé</i>	<i>23 512 308</i>	<i>26 223 880</i>	<i>13 997 335</i>	<i>17 055 336</i>	<i>- 2 995 625</i>	<i>- 6 134 554</i>	<i>2 897 360</i>	<i>5 200 000</i>	<i>1 101 092</i>	<i>Financements de l'Etat fléchés</i>
<i>dont fléché</i>	<i>3 237 603</i>	<i>3 968 027</i>	<i>7 341 550</i>	<i>13 033 659</i>	<i>- 10 127 134</i>	<i>- 4 999 046</i>	<i>2 313 317</i>	<i>1 510 444</i>	<i>- 1 464 566</i>	<i>Autres financements publics fléchés</i>
							-	-	- 1 000 000	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	266 991 898	265 385 154	279 508 099	282 629 966	- 11 551 474	- 11 764 674	261 468 819	273 152 146	- 3 177 536	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)							3 916 335	9 477 820	- 8 587 138	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Rectificatif n°2 2023 Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte Financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2	PRODUITS	Montants Compte Financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Personnel	199 831 573	209 280 319	1 914 514	Subventions de l'Etat	207 465 060	207 944 772	1 612 466
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	56 173 916	58 830 018	-1 880 526	Fiscalité affectée	1 381 594	2 076 858	185 299
Fonctionnement autre que les charges de personnel	54 504 955	62 712 351	-646 798	Autres subventions	11 338 879	14 583 441	-1 972 963
Intervention (le cas échéant)		0	0	Autres produits	37 594 872	44 327 618	3 550 865
TOTAL DES CHARGES (1)	254 336 528	271 992 670	1 267 716	TOTAL DES PRODUITS (2)	257 780 405	268 932 689	3 375 667
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 443 877	0	2 107 951	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		3 059 981	-2 107 951
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	257 780 405	271 992 670	3 375 667	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	257 780 405	271 992 670	1 267 716

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte Financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 443 877	-3 059 981	2 107 951
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 779 518	18 588 350	1 073 288
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	394 546	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	1 129 897	1 129 897
- produits de cession d'éléments d'actifs	11 016	150 000	150 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	12 145 907	15 358 359	1 798 770
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 671 926	1 149 908	2 362 367

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte Financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2	RESSOURCES	Montants Compte Financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	7 671 926	1 149 908	2 362 367
Investissements	30 476 568		-	Financement de l'actif par l'Etat	3 261 704	5 200 000	1 101 092
		30 088 995	- 11 133 600	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	10 020 879	12 230 567	-6 319 092
				Autres ressources	501 167	0	-1 000 000
Remboursement des dettes financières	345 545	354 175	54 175	Augmentation des dettes financières	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	30 822 113	30 443 170	-11 079 425	TOTAL DES RESSOURCES (6)	21 455 675	18 580 475	-3 855 634
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	9 366 438	11 862 695	-7 223 791

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte Financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	28 209 383	18 842 945	0
Niveau initial du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 600 047	-5 191 659	0
Niveau initial de la TRESORERIE	32 809 430	24 034 604	0
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-9 366 438	-11 862 695	7 223 791
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-591 612	-13 732 900	-1 011 373
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-8 774 826	1 870 205	8 235 164
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	18 842 945	6 980 250	7 223 791
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 191 659	-18 924 559	-1 011 373
Niveau final de la TRESORERIE	24 034 604	25 904 809	8 235 164

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
111 D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	7 769 208	4 627 882	4 627 882	0	1 797 832	1 797 832	4 627 882	3 868 679	0	2 208 765	2 208 765	1 343 494	348 270
107 D107- MATHÉMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	9 300 702	2 795 031	2 795 031	0	2 152 227	2 152 227	2 795 031	2 755 417	0	2 156 994	2 156 994	4 353 443	34 848
110 D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	5 335 405	2 585 221	2 585 221	0	1 234 639	1 234 639	2 585 221	2 482 847	0	1 256 986	1 256 986	1 515 546	80 026
106 D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTÉ	39 378 222	27 639 829	27 639 829	0	9 112 311	9 112 311	27 639 829	21 877 899	0	12 022 151	12 022 151	2 626 082	2 852 089
108 D108- PHYSIQUES CHIMIE	12 503 224	6 228 272	6 228 272	0	2 893 306	2 893 306	6 228 272	5 034 733	0	3 554 634	3 554 634	3 381 646	532 211
112 D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	1 338 282	115 197	115 197	0	309 685	309 685	115 197	115 197	0	300 470	300 470	913 400	9 215
Total Contrats de recherche	75 625 043	43 991 432	43 991 432	0	17 500 000	17 500 000	43 991 432	36 134 773	0	21 500 000	21 500 000	14 133 611	3 856 659
IF50ER01 REHABILITATION BATIMENT B	29 295 678	24 197 191	24 197 191		5 078 150	5 078 150	23 431 085	23 431 085		5 280 983	5 280 983	20 337	563 273
IF50ER02 RENOVATION CREC	10 182 826	8 920 993	8 920 993		850 000	850 000	5 074 073	5 074 073		2 507 676	2 507 676	411 833	2 189 244
IF50ER03 RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	249 217	249 217		200 000	200 000	63 666	63 666		75 000	75 000	12 548 299	310 551
IF50ER04 REHABILITATION STADE CAMPUS1	4 840 000	2 868 314	2 868 314		106 000	106 000	2 658 613	2 658 613		60 000	60 000	1 865 686	255 701
IF50ER05 MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	866 267	866 267		3 469	3 469	754 928	754 928		110 000	110 000	0	4 808
IF50ER06 CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	300 000	0	0		300 000	300 000	0	0		300 000	300 000	0	0
IF50ER07 CAMPUS 2025 SAINT-LO	7 921 000	0	0		0	0	0	0		0	0	7 921 000	0
PRF000002 CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 587 614	7 483 683	7 483 683		1 103 931	1 103 931	2 465 172	2 465 172		5 000 000	5 000 000	0	1 122 442
Total Programme pluriannuels d'inv	74 994 370	44 585 665	44 585 665	0	7 641 550	7 641 550	34 447 537	34 447 537	0	13 333 659	13 333 659	22 767 155	4 446 019
	150 619 413	88 577 097	88 577 097	0	25 141 550	25 141 550	78 438 969	70 582 310	0	34 833 659	34 833 659	36 900 766	8 302 678
Ss total personnel	32 956 554	15 098 032	15 098 032	0	9 000 000	9 000 000	15 098 032	15 098 032	0	9 000 000	9 000 000	8 858 522	0
Ss total fonctionnement	18 772 130	10 095 075	10 095 075	0	4 500 000	4 500 000	10 095 075	9 531 927	0	4 500 000	4 500 000	4 177 054	563 149
Ss total investissement	98 890 729	63 383 990	63 383 990	0	11 641 550	11 641 550	53 245 862	45 952 351	0	21 333 659	21 333 659	23 865 189	7 739 530

Périmètre financier : UniCaen
 Type de budget : BR2

Exercice : 2023
 Version : PR0

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Restes à encaisser > N
111 D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	7 769 208	0	7 769 208	4 280 038	2 208 765	1 280 405
107 D107- MATHÉMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	9 300 702	0	9 300 702	2 900 172	2 156 994	4 243 536
110 D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	5 335 405	0	5 335 405	1 526 247	1 256 986	2 552 173
106 D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTÉ	39 378 222	0	39 378 222	15 845 997	12 022 151	11 510 073
108 D108- PHYSIQUES CHIMIE	12 503 224	0	12 503 224	4 973 051	3 554 634	3 975 540
112 D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	1 338 282	0	1 338 282	307 527	300 470	730 285
Total Contrats de recherche	75 625 043	0	75 625 043	29 833 032	21 500 000	24 292 011
IF50ER01 REHABILITATION BATIMENT B	29 295 678	15 730 071	13 565 607	12 500 000	0	1 065 607
IF50ER02 RENOVATION CREC	10 182 826	1 246 958	8 935 868	3 664 990	1 510 444	3 760 434
IF50ER03 RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	0	12 997 516	97 516	1 700 000	11 200 000
IF50ER04 REHABILITATION STADE CAMPUS 1	4 840 000	2 640 000	2 200 000	2 000 000	0	200 000
IF50ER05 MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	369 736	500 000	0	0	500 000
IF50ER06 CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	300 000	0	300 000	0	300 000	0
IF50ER07 CAMPUS 2025 SAINT-LO	7 921 000	0	7 921 000	0	0	7 921 000
PRF000002 CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 587 614	-190 186	8 777 800	4 504 378	3 200 000	1 073 422
Total Programme pluriannuels d'inv	74 994 370	19 796 579	55 197 791	22 766 884	6 710 444	25 720 463
Total	150 619 413	19 796 579	130 822 834	52 599 916	28 210 444	50 012 474

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BR)						Prévisions N+1 et suivantes									
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
Contrats de recherche	Personnel	32 956 554	15 098 032	15 098 032	0	9 000 000	9 000 000	15 098 032	15 098 032	0	9 000 000	9 000 000	5 406 496	5 406 496	2 269 693	2 269 693	1 182 333	1 182 333
	Fonctionnement	18 772 130	10 095 075	10 095 075	0	4 500 000	4 500 000	10 095 075	9 531 927	0	4 500 000	4 500 000	1 827 371	2 217 905	1 218 185	1 108 930	1 131 498	1 413 368
	Investissement	23 896 359	18 798 325	18 798 325	0	4 000 000	4 000 000	18 798 325	11 504 814	0	8 000 000	8 000 000	914 988	2 992 503	183 046	1 399 042	0	0
Total Contrats de recherche		75 625 043	43 991 432	43 991 432	0	17 500 000	17 500 000	43 991 432	36 134 773	0	21 500 000	21 500 000	8 148 855	10 616 904	3 670 924	4 777 664	2 313 831	2 595 701
Programme pluriannuels d'inv	Personnel																	
	Fonctionnement	300 000				300 000	300 000				300 000	300 000						
	Investissement	74 694 370	44 585 665	44 585 665	0	7 341 550	7 341 550	34 447 537	34 447 537	0	13 033 659	13 033 659	13 338 170	8 260 859	1 607 985	5 722 464	7 821 000	13 229 850
Total Programme pluriannuels d'inv		74 994 370	44 585 665	44 585 665	0	7 641 550	7 641 550	34 447 537	34 447 537	0	13 333 659	13 333 659	13 338 170	8 260 859	1 607 985	5 722 464	7 821 000	13 229 850
Ss total Personnel		32 956 554	15 098 032	15 098 032	0	9 000 000	9 000 000	15 098 032	15 098 032	0	9 000 000	9 000 000	5 406 496	5 406 496	2 269 693	2 269 693	1 182 333	1 182 333
Ss total Fonctionnement		19 072 130	10 095 075	10 095 075	0	4 800 000	4 800 000	10 095 075	9 531 927	0	4 800 000	4 800 000	1 827 371	2 217 905	1 218 185	1 108 930	1 131 498	1 413 368
Ss total Investissement		98 590 729	63 383 990	63 383 990	0	11 341 550	11 341 550	53 245 862	45 952 351	0	21 033 659	21 033 659	14 253 158	11 253 362	1 791 031	7 121 506	7 821 000	13 229 850
TOTAL		150 619 413	88 577 097	88 577 097	0	25 141 550	25 141 550	78 438 969	70 582 310	0	34 833 659	34 833 659	21 487 025	18 877 763	5 278 909	10 500 128	10 134 831	15 825 551

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	1 895 454	980 510	265 659	470 000	179 284	0
	Autres financements publics	65 473 200	25 246 156	18 997 807	10 973 520	8 185 073	2 070 643
	Autres financements	8 256 389	3 606 366	2 236 534	1 484 765	627 894	300 830
Total Contrats de recherche		75 625 043	29 833 032	21 500 000	12 928 285	8 992 252	2 371 474
Programme pluriannuels d'inv	Financement de l'Etat	18 425 316	11 351 894	5 200 000	1 873 422	0	0
	Autres financements publics	32 706 868	10 914 990	1 510 444	4 890 000	7 068 584	8 322 850
	Autres financements	4 065 607	500 000	0	1 000 000	1 000 000	1 565 607
Total Programme pluriannuels d'inv		55 197 791	22 766 884	6 710 444	7 763 422	8 068 584	9 888 457
Ss total Financement de l'Etat		20 320 770	12 332 404	5 465 659	2 343 422	179 284	0
Ss total Autres financements		98 180 068	36 161 146	20 508 251	15 863 520	15 253 657	10 393 493
Ss total Autres financements		12 321 996	4 106 366	2 236 534	2 484 765	1 627 894	1 866 437
TOTAL		130 822 834	52 599 916	28 210 444	20 691 707	17 060 836	12 259 931

Délibération N°2023-073.

Politique d'emploi 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
Vu le code général de la Fonction Publique ;
Vu l'avis du Conseil Social d'Administration d'Etablissement du 3 octobre 2023 ;
Vu l'avis du Conseil Académique du 12 octobre 2023 ;*

Article 1:

Le Conseil d'administration approuve la politique d'emploi 2024 conformément aux tableaux d'emploi présenté en annexe.

Annexe 1 : personnels enseignants et enseignants-chercheurs.

Annexe 2 : personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs techniques, sociaux et de santé.

Résultats du vote : 33 pour, 2 abstentions.

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

ANNEXE 1 – PERSONNELS ENSEIGNANTS

ESIX			3
Publication	Unité de Recherche : GREYC	MCF - CNU 27 - Informatique	1
Publication	Unité de Recherche : M2C	MCF - CNU 60 - Méca., génie méca	1
Publication	Unité de Recherche : LIS	MCF - CNU 61 – Génie Informatique	1
IAE			2
Transformation	Unité de recherche : NIMEC	MCF - CNU 06	1
Publication	Unité de recherche : CREM/NIMEC	MCF - CNU 05 ou 06	1
INSPE			3
Publication	Unité de Recherche : CIRNEF	MCF - CNU 70 - Sci édu & form	1
Transformation	Unité de Recherche : ERIBIA	MCF - CNU 11 - Études anglophones	1
Publication	Unité de Recherche : CREM	MCF - CNU 05 - Sc. Économiques	1
IUT GON			15
Pôle de Caen			8
Publication		Pr 2 nd degré - ECO.GE.CG	1
Publication	Unité de Recherche : ICREJ	MCF - CNU 01 - Drt. priv. sc. Cri	1
Création	Unité de Recherche : ABTE	MCF - CNU 62 – Energ., génie proc.	1
Création	Unité de Recherche : GREYC	MCF - CNU 27 - Informatique	1
Création		Pr 2 nd degré 1600 - SCIEN. VIE TERRE	1
Publication	Unité de Recherche : LIS	MCF - CNU 61 - Génie informatique	1
Création	Unité de Recherche : NIMEC	MCF - CNU 06 - Sc De gest & Mgmt	2
Pôle d'Alençon			2
Publication	Unité de Recherche : NIMEC	MCF - CNU 06 - Sc De gest & Mgmt	1
Publication	-	Pr 2 nd degré - GENIE MECA. - MECAN.	1
Pôle de Cherbourg			5
Publication		Pr 2 nd degré - ESPAGNOL	1
Publication		Pr 2 nd degré - ECO.GE.CG	1
Publication	Unité de Recherche : GREYC	MCF - CNU 27 - Informatique	1
Publication	Unité de Recherche : LUSAC	MCF – CNU 63 - Electronique	1
Publication		Pr 2 nd degré – ECO.GE.CG	1
UFR Droit, AES et AP			2
Transformation	Unité de Recherche : ICREJ	PU - CNU 01 - Drt. Priv. Sc. Crim./CNU 02 Drt. Publ.	1
Publication	Unité de Recherche : ICREJ	MCF - CNU 01 Drt. Priv. Sc. Crim.	1
UFR STAPS			1
Publication	-	Pr 2 nd degré 1900 - EDUCAT.PHYS. SPORT	1
UFR SANTE			7
Publication	Unité de Recherche : ABTE	MCF - CNU 87 - (<i>sous réserve de vacance de poste</i>)	1
Publication	Unité de Recherche : CERMN	MCF – CNU 85	1
Création		MCF – CNU 92 (<i>sous réserve de notification</i>)	1
Création	Unité de Recherche : COMETE	PAST Officiel - CNU 86	1
Création	Unité de Recherche : COMETE	PAST - Odontologie	1
Création	Unité de Recherche : PhIND	PAST - Odontologie	1
Création	-	PAST – Licence Sciences du Soins	1

UFR SCIENCES			7
Publication	Unité de Recherche : BIOTARGEN	MCF - CNU 64 - Biochimie, biologie	1
Transformation	Unité de Recherche : LMNO	MCF - CNU 25 - Mathématiques	1
Transformation	Unité de Recherche : ABTE	MCF - CNU 64 - Biochimie, biologie	1
Publication	Unité de Recherche : GREYC	MCF - CNU 63 - Electronique	1
Publication	Unité de Recherche : LMNO	MCF - CNU 25 - Mathématiques	1
Publication	Unité de Recherche : CIMAP	MCF - CNU 28 - Mil. denses & maté	1
Publication	Unité de Recherche : EVA	MCF - CNU 67 - Biolog. pop. & éco	1
UFR HSS			7
Publication	Unité de Recherche : CIRNEF	MCF - CNU 70 - Sci édu & form	2
Publication	Unité de Recherche : CRISCO	MCF - CNU 07 - Sc. du langage	2
Publication	Unité de Recherche : HISTEME	MCF - CNU 22 - His. & civ. cont	1
Publication	Unité de Recherche : LASLAR	PU - CNU 18 - Arts.	1
Publication	Unité de Recherche : CRAHAM	MCF - CNU 21 - His. & civ. anci	1
UFR LVE			4
Publication	Unité de Recherche : ERLIS	MCF - CNU 14 – Etudes romanes	1
Publication	Unité de Recherche : CRISCO	PU - CNU 11 - Études anglophones	1
Publication	Unité de Recherche : ERIBIA	PU - CNU 11 - Études anglophones	1
Publication		Pr 2 nd degré - Italien	1
UFR SEGGAT			2
Publication	Unité de Recherche : IDEES	MCF - CNU 23 - Géo. phys. & autre	1
Publication	Unité de Recherche : ESO CAEN	PU - CNU 23 - Géo. phys. & autre	1
Carré international			3
Publication		Pr 2 nd degré - LET ANGL	1
Publication	Cédésiation	Pr 2 nd degré - LET ANGL	1
Publication		Pr 2 nd degré - ESPAGNOL	1
SUAPS			2
Publication		Pr 2 nd degré - EDUCAT.PHYS. SPORT (<i>sous-réserve de vacance de poste</i>)	2

Notes :

- ✓ MCF : Maître ou maitresse de conférences
- ✓ PU : Professeur ou professeure des universités
- ✓ PAST : Enseignant-chercheur ou enseignante-chercheuse associée et invitée

ANNEXE 2 – PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES, INGENIEURS, ADMINISTRATIF, TECHNIQUES, SOCIAUX et de SANTE (BIATSS)

		PLAFOND D'EMPLOI	
		Plafond 1	Plafond 2
ESIX		1	
Transformation	Technicien de recherche et de formation	1	
IAE		1	
Publication	Ingénieur d'études	1	
IUT GON		7	
Création	Ingénieur d'études	1	
Publication	Technicien de recherche et de formation	3	
Publication	Adjoint technique recherche et formation	1	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Création	Technicien de recherche et de formation	1	
UFR DE DROIT		2	
Transformation	Technicien de recherche et de formation	2	
UFR HSS		1	
Publication	Ingénieur de recherche	1	
UFR SANTE		6	
Publication	Assistant Ingénieur	1	
Publication	Technicien de recherche et de formation (<i>sous réserve de vacance</i>)	1	
Publication	Adjoint technique recherche et formation	1	
Publication	Adjoint technique recherche et formation	3	
UFR SCIENCES		4	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Publication	Technicien de recherche et de formation	1	
Publication	Adjoint technique recherche et formation	2	
UFR SCIENCES / IMOGERE		1	
Publication	Technicien d'études et formation	1	
UFR SEGGAT		1	
Publication	Ingénieur d'études	1	
UFR STAPS		-1	
Suppression	Adjoint technique recherche et formation	-1	
Carré international		2	1
Publication	Technicien de recherche et de formation	2	
Transformation	Ingénieur d'études		1
CURB			1
Publication	Assistant Ingénieur		1
MRSH		2	1
Publication	Adjoint technique recherche et formation	1	
Publication	Ingénieur d'études	1	1
PUC		1	
Publication	Ingénieur d'études	1	

SCD		4	
Publication	Adjoint technique recherche et formation	1	
Publication	Bibliothécaire	2	
Publication	Bibliothécaire assistant spécialisé	1	
SUAPS			1
Transformation	Technicien de recherche et de formation		1
SUFCA			3
Transformation	Ingénieur d'études		1
Transformation	Technicien de recherche et de formation		2
SUFCA/IUT/ESIX			1
Transformation	Assistant Ingénieur		1
SUFCA/ Composante			1
Publication	Assistant Ingénieur		1
SUMPPS/SSE			5
Création	Catégorie A		1
Création	Praticien Hospitalier		3
Publication	Psychologue de l'Education Nationale		1
DAPAC		1	
Publication	Technicien de recherche et de formation	1	
DGSA / BVE			1
Création	Technicien de recherche et de formation		1
DEVE		1	
Publication	Ingénieur d'études	1	
DIRCOM		2	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Transformation	Ingénieur d'études	1	
DPL		2	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Transformation	Adjoint technique recherche et formation	1	
DRH		3	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Transformation	Adjoint technique recherche et formation	2	
DRI		4	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Publication	Adjoint technique recherche et formation	1	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Publication	Technicien de recherche et de formation	1	
DSI		2	1
Publication	Adjoint technique recherche et formation	1	
Publication	Ingénieur d'études	1	
Transformation	Ingénieur d'études		1
DSI / UFR SANTE		1	
Publication	Technicien de recherche et de formation	1	

APPELS A PROJETS			43
Normandie Sup'			8
Création	Business developper ASDESR DESTIN 1	DRI	1
Création	Business developper ASDESR DESTIN 2	DRI	1
Création	Chargée de projet : AMI-CMA Normanthia	DAPAC	1
Création	IGE Ingénieur Système AMI-CMA Normanthia	DSI	1
Création	IGE Coordinateur FA AMI-CMA Normanthia	SUFCA	1
Création	IGE Chargé de communication AMI-CMA Normanthia	DIRCOM	1
Création	IGE Médiation (renforcement label SAPS)	SUAC	1
Création	TECH Médiation (renforcement label SAPS)	SUAC	1
AMI – CMA : SATIN			9
Création	Pilotage – chef de projet IE AMI (100 %)	DAPAC	1
Création	Gestion financière (0,5 ETP sur 2 ans plein)	DFB	1
Création	IE – Ingénieur de formation	SUFCA	1
Création	IE – Chargé de relations entreprises	SUFCA	1
Création	IE – pédagogie numérique	CEMU	1
Création	Technicien e-scolarité	UFR SANTE	1
Création	IE Transmédia	CEMU	1
Création	Technicien multimédia	CEMU	1
Création	Technicien scolarité	UFR SCIENCES	1
AMI – CMA : DESTIN			14
Création	Chargé d'affaires grands comptes – Coordinateur	DRP	1
Création	Chargé d'affaires grands comptes 1	DRP	1
Création	Chef de projet marketing	DRP	1
Création	Assistant administratif C	DRP	1
Création	Chef de projet	DAPAC	1
Création	Chargé de missions Finances	DFB	1
Création	Ingénieur de formation 1	SUFCA	1
Création	Chargé de mission certifications	SUFCA	1
Création	Gestionnaire finances B	SUFCA	1
Création	Chargé d'affaires spécialisé EU 1	DRI	1
Création	Chargé d'affaires spécialisé EU 2	DRI	1
Création	Chargé de mission Réseaux	DRI	1
Création	Chargé d'affaires européennes A	DRI	1
Création	Chargé justification des contrats A	DRI	1
AMI – CMA : NORMANTHIA			3
Création	Ingénieur pédagogique	CEMU	1
Création	Administrateur plateforme	CEMU	1
Création	ASI	CEMU	1
AMI – CMA : CYRCE			5
Création	Ingénieur pédagogie numérique (catégorie A)	CEMU	1
Création	Technicien e-scolarité (catégorie C)	UFR Sciences	1
Création	Assistant techno-pédagogique (catégorie B)	CEMU	1
Création	Coordinateur alternance (cat A)	SUFCA	1
Création	Technicien formation professionnelle (cat B)	SUFCA	1
3NC			4
Création	Ingénieur recherche plateforme	UFR SCIENCES	1

Création	Assistant ingénieur plateforme – Cherbourg	UFR SCIENCES	1
Création	IP Réalité virtuelle	CEMU	1
Création	Chargé de projet – Graduate School	UFR SCIENCES	1

PROJET

Délibération n° 2023 - 074

REGIME INDEMNITAIRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS

Conseil d'administration du 13 octobre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 954-2 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 421-4 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 modifiée relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 57-759 du 6 juillet 1957 modifié instituant un fonds de participation à la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 modifié relatif au Conseil national des universités pour les disciplines de santé ;

Vu le décret n° 89-775 du 23 octobre 1989 modifié relatif à la prime de recherche et d'enseignement supérieur des personnels de l'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 90-50 du 12 janvier 1990 modifié instituant une prime d'administration et une prime de charges administratives attribuées à certains personnels de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 90-957 du 25 octobre 1990 modifié relatif à l'indemnité allouée à certains fonctionnaires ou agents non titulaires exerçant les fonctions de délégué régional, de délégué territorial ou de délégué régional adjoint à la recherche, à la technologie ou à l'innovation ;

Vu le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 modifié relatif au Conseil national des universités ;

Vu le décret n° 99-855 du 4 octobre 1999 modifié instituant une prime de responsabilités pédagogiques dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature ;

Vu le décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002 modifié relatif à l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des services déconcentrés ;

Vu le décret n° 2006-491 du 26 avril 2006 modifié instituant une indemnité spécifique pour fonctions d'intérêt collectif dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique ;

Vu le décret n° 2009-851 du 8 juillet 2009 modifié relatif à la prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le décret n° 2010-619 du 7 juin 2010 fixant les modalités de l'intéressement des personnels de certains établissements publics relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour services rendus lors de la participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services ;

Vu le décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;

Vu le décret n° 2022-1602 du 21 décembre 2022 modifiant divers décrets indemnitaires applicables à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la délibération n°15 du conseil d'administration de l'Université Caen Normandie en date du 11 juillet 2014 relative à la révision des primes et indemnité des vice-présidents du conseil d'administration, de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire et des vice-présidents délégués ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 approuvant le référentiel national d'équivalences horaires établi en application du II de l'article 7 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Caen Normandie en date du 23 février 2018 relative au référentiel d'équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs à l'université Caen Normandie ;

Vu la délibération n° 2021-020 du Conseil d'Administration de l'Université Caen Normandie en date du 12 mars 2021 relative à la modification du référentiel des équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs ;

Vu la délibération n° 2022-126 du Conseil d'Administration de l'Université Caen Normandie en date du 24 novembre 2022 relative à la modification du référentiel des équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs ;

Vu le Bulletin Officiel du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche n°6 du 9 février 2023 (NOR : ESRH2302327X) relatif aux lignes directrices de gestion concernant le régime indemnitaire des Enseignants-chercheurs et chercheurs ;

Vu l'avis du comité social d'administration de l'Université de Caen Normandie en date du 3 octobre 2023,

Le conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie,

Délibère :

Article 1 – Pour mettre en œuvre les dispositions fixées au décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 modifié portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants - chercheurs (RIPEC), l'Université Caen Normandie applique les lignes directrices de gestion ministérielles concernant le régime indemnitaire des enseignants-chercheurs et chercheurs, publiées au Bulletin Officiel du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche n° 6 du 9 février 2023 (NOR : ESRH2302327X).

Article 2 – Il est rappelé que conformément à l'article 5 du décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 modifié portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC), ce présent régime indemnitaire est exclusif de toutes autres primes et indemnités ayant le même objet (sauf exceptions prévues au décret).

Article 3 – La composante statutaire (C1) est attribuée sans qu'une demande de l'intéressé soit nécessaire, du moment qu'il ou elle remplit les conditions exigées. Elle est versée mensuellement en application d'un barème ministériel annuel.

Article 4 - Les lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la composante fonctionnelle du RIPEC (C2) sont complétées des éléments suivants :

- I. Les professeurs et professeures des universités ou les maîtres et maitresses de conférence qui percevaient, avant la création du RIPEC, une prime d'administration et/ou une prime de charges administratives en application du décret n° 90-50 du 12 janvier 1990 modifié instituant une prime d'administration et une prime de charges administratives attribuées à certains personnels de l'enseignement supérieur, au motif qu'ils assurent certaines fonctions ou responsabilités particulières (vice-présidence et vice-présidence déléguée, direction d'UFR et direction de l'IAE), perçoivent à compter du 1^{er} janvier 2023 la composante fonctionnelle en cohérence avec les conditions fixées au référentiel des équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Caen Normandie, selon le barème suivant :

A		B	C	D
FONCTIONS		Référentiel équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs	COMPOSANTE FONCTIONNELLE RIPEC (C2) SOCLE	COMPOSANTE FONCTIONNELLE ANNUELLE
Vice-Présidence		2/3 du service (128h)	9 278€	C + 128 HEqTD
Vice-Présidence déléguée		2/3 du service (128h)	5 000€	C + 128 HEqTD
Direction d'UFR (Groupe 1)	UFR HSS	2/3 du service (128h)	5 000€	C + 128 HEqTD
	UFR DROIT	2/3 du service (128h)	5 000€	C + 128 HEqTD
	UFR SANTE	2/3 du service (128h)	5 000€	C + 128 HEqTD
	UFR SCIENCES	2/3 du service (128h)	5 000€	C + 128 HEqTD
Direction d'UFR (Groupe 2)	UFR SEGGAT	½ du service (96h)	5 000€	C + 96 HEqTD
	UFR LVE	½ du service (96h)	5 000€	C + 96 HEqTD
	UFR PSYCHOLOGIE	½ du service (96h)	5 000€	C + 96 HEqTD
	IAE	½ du service (96h)	5 000€	C + 96 HEqTD
	UFR STAPS	½ du service (96h)	5 000€	C + 96 HEqTD

Après avis du Conseil de l'Unité de Formation et de Recherche, la composante fonctionnelle, attribuée aux professeurs et professeurs des universités ou aux maîtres et maitresses de conférences, au titre de l'article 4 – I est cessible, pour partie et sur demande expresse des bénéficiaires, à un professeur ou une professeure des universités ou à un maître ou une maitresse de conférences, adjoint ou adjointe aux fonctions au titre desquelles ils ou elles perçoivent la composante fonctionnelle.

II. La composante fonctionnelle est octroyée à compter du 1^{er} janvier 2023 aux professeurs et professeurs des universités ou aux maîtres et maitresses de conférences assurant la direction d'une unité de recherche, rattachée à un niveau primaire ou secondaire à l'Université Caen Normandie. Son montant annuel est fixé à 2 400 €. Elle est attribuée, en cohérence avec les conditions fixées au référentiel des équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Caen Normandie, selon le barème suivant :

A	B	C	D
FONCTION	Référentiel équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs	COMPOSANTE FONCTIONNELLE RIPEC (C2) SOCLE	COMPOSANTE FONCTIONNELLE ANNUELLE
Direction d'unité de recherche	20 h pour un effectif inférieur ou égal à 10	2 400€	C + 20 HEqTD
	30 h pour un effectif de 11 à 30		C + 30 HEqTD
	40 h pour un effectif de 31 à 45		C + 40 HEqTD
	50 h pour un effectif de 46 à 60		C + 50 HEqTD
	60 h pour un effectif supérieur ou égal à 61		C + 60 HEqTD

Après avis du Conseil de l'Unité de Recherche, la composante fonctionnelle attribuée aux professeurs et professeurs des universités ou aux maîtres et maitresses de conférences, au titre de l'article 4 – II est cessible pour partie et sur demande expresse des bénéficiaires, à un professeur ou une professeure des université ou à un maître ou une maitresse de conférences, adjoint ou adjointe aux fonctions au titre desquelles ils ou elles perçoivent la composante fonctionnelle.

III. La composante fonctionnelle est octroyée à compter du 1^{er} janvier 2023 aux professeurs et professeures des universités ou aux maîtres et maitresses de conférences assurant la direction ou la direction adjointe d'une école doctorale de l'Université Caen Normandie. Son montant annuel est fixé à 1 500 €. Elle est attribuée, en cohérence avec les conditions fixées au référentiel des équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Caen Normandie, selon le barème suivant :

A	B	C	D
FONCTION	Référentiel équivalences horaires des enseignants et enseignants-chercheurs	COMPOSANTE FONCTIONNELLE RIPEC (C2) SOCLE	COMPOSANTE FONCTIONNELLE ANNUELLE
Direction d'Ecole doctorale	36h pour le directeur	1 500€	C + 36 HEqTD
	24h pour le directeur adjoint et pour un nombre de soutenances supérieur à 25	1 500€	C + 24 HEqTD
	16h pour le directeur adjoint et pour un nombre de soutenances inférieur ou égal à 25	1 500€	C + 16 HEqTD

Après avis du Conseil de l'Ecole Doctorale, la composante fonctionnelle attribuée aux professeurs et professeurs des universités ou aux maîtres et maitresses de conférences, au titre de l'article 4 – III est cessible pour partie et sur demande expresse des bénéficiaires, à un professeur ou une professeure des université ou à un maître ou une maitresse de conférences, adjoint ou adjointe aux fonctions au titre desquelles ils ou elles perçoivent la composante fonctionnelle.

Article 5 - Les professeurs et professeures des universités et les maîtres et maitresses de conférences bénéficiaires de la composante fonctionnelle (C2) peuvent être autorisés à convertir en décharge de service, pour tout ou partie, de la prime qu'ils ou elles perçoivent par décision du président de l'Université Caen Normandie. La demande doit être adressée par écrit à la Direction des Ressources Humaines de l'Université Caen Normandie dans un délai de deux mois suivant la prise de fonction, ouvrant droit à la composante fonctionnelle (C2).

Les bénéficiaires de décharges de service obtenues en application du présent article ne peuvent pas être autorisés à effectuer des enseignements complémentaires.

Article 6 – Les lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la composante individuelle (C3) du RIPEC sont complétées des éléments suivants :

I. La composante individuelle (C3) prévue au 3^o de l'article 2 du décret n°2021-1895 est organisée pour l'année 2023 selon les conditions ci-dessous :

Elle pourra bénéficier à 68 enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, sans distinction de corps :

- 50% des composantes individuelles (C3) sont attribuées au titre de l'activité scientifique. Leur montant annuel brut est de 5 000 € ;
- 30% des composantes individuelles (C3) sont attribuées au titre de l'investissement pédagogique. Leur montant annuel brut est de 3 600 € ;
- 20% des composantes individuelles (C3) sont attribuées au titre de l'accomplissement de tâches d'intérêt général et au titre de l'ensemble des missions. Leur montant annuel brut est de 3 600 €.

Les primes individuelles accordées au titre de l'année 2023 sont accordées pour une durée de trois ans dans les conditions définies ci-dessus.

II. Pour le processus de sélection, le Conseil Académique de l'Université Caen Normandie siégeant en formation restreinte délègue la désignation des rapporteurs aux présidents du Conseil Académique. Les rapporteurs sont issus d'un vivier interne à l'établissement, augmenté chaque année des bénéficiaires de la composante individuelle au titre de l'année N-1. Ce vivier est consultable à la direction des ressources humaines de l'établissement. La liste des personnes identifiées dans le vivier est publiée sur le site intranet de l'établissement durant toute la période du déroulé des opérations de sélection des enseignants-chercheurs ayant fait acte de candidature pour percevoir la composante individuelle (C3) du régime indemnitaire des enseignants et chercheurs.

III. Le président de l'Université consulte le Conseil d'Administration restreint pour établir la liste des bénéficiaires de la composante individuelle (C3) du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs.

Article 7 – Les présentes dispositions font l'objet d'un réexamen annuel par le Comité social d'administration et le Conseil d'administration de l'Université Caen Normandie.

Article 8 - Les délibérations n° 2022-027 et n° 2023-019 du Conseil d'Administration de l'Université Caen Normandie relatives au régime indemnitaires des enseignants et chercheurs sont abrogées.

Résultat du vote : Unanimité (35 pour)

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Delibération publiée le : 20 OCT. 2023

Deliberation transmise à Que la Rectrice : 20 OCT. 2023

Délibération N°2023-075

Convention de site CNRS

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;

Article 1:

Le Conseil d'administration approuve la convention avec le CNRS pour la période 2022-2027.

Résultats du vote : 34 pour ; 1 abstention.

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Délibération publiée le :

20 OCT. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

20 OCT. 2023

Délibération N°2023-076

Convention avec la fondation Perce-Neige

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la convention avec la Fondation Perce-Neige.

Résultats du vote : Unanimité (35 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Henri ADOUI

Délibération publiée le : 20 OCT. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 20 OCT. 2023

Délibération N°2023-077

**Avenant à la convention de mécénat scientifique et technologique –
Groupe EDF**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve l'avenant à la convention de mécénat scientifique et technologique avec la fondation d'entreprise groupe EDF.

Résultat du vote : Unanimité (35 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,




Lami ADOUI

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-078

Acceptation de plans de financement

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les plans de financement pour la recherche proposés.

Annexe : Plans de financement.

Résultat du vote : Unanimité (35 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR EMERGENT

AUTOMATED : L'objectif du projet AUTOMATED est d'accélérer l'automatisation de l'annotation textuelle de haut niveau pour la génération et l'exploitation des mégadonnées enrichies, et leur adoption par une plus large communauté d'utilisateurs. Il identifie deux verrous contemporains pour le développement de ressources à annotation textuelle de haut niveau, et qui engagent tous deux des interventions humaines coûteuses : l'une est la question de l'exactitude des sorties des outils d'annotation ; l'autre est celle des interfaces rugueuses entre les outils d'annotation qui restent à intégrer. Des interfaces fluides entre les niveaux d'annotation intégrés permettant une catégorisation fiable et la correction automatisées des erreurs seraient cruciales pour garantir une production et une diffusion de ressources plus nombreuses de mégadonnées enrichies ; cela représenterait le saut qualitatif nécessaire pour soutenir la recherche scientifique, sa visibilité dans un environnement mieux intégré des humanités numériques, et des liens plus forts avec l'économie numérique. La résolution des verrous identifiés est réalisée par une méthodologie comparative. Une chaîne de travail d'annotation intégrée est d'abord créée et affinée sur un corpus de taille relativement limitée de sources historiques normandes d'importance patrimoniale, afin de lisser l'interface des niveaux d'annotation. L'examen manuel et semi-automatisé des outputs conduit à la formalisation de l'outil de correction automatisée qui aide à la détection et à la correction efficaces des erreurs. Les portails d'annotation et de correction qui sont assemblés en vue d'être mis à la disposition du public sont ensuite appliqués à un corpus numérique de données massives, également d'importance patrimoniale normande. Les corpus annotés de haut niveau de données historiques massives, ainsi que les outils innovants à la base des portails en libre accès, stimulent l'adoption de méthodes d'annotation de haut niveau dans les sciences humaines et sociales et au-delà, et accélèrent le développement de ressources favorisant les progrès de l'intelligence artificielle. Les outils et les ressources en libre accès sur le site web du projet suscitent l'intérêt des chercheurs internationaux en sciences sociales et humaines ; les outils en libre accès retiennent l'attention des spécialistes européens des humanités numériques, tout comme les trois ateliers de formation proposés dans des centres européens de premier plan ; une collaboration sera établie via les agences concernées avec les acteurs industriels régionaux et nationaux dans ce domaine ; le grand public sera interpellé par les médias sociaux, le site web et au moins une vidéo diffusée sur YouTube.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Emergent 2023	HSS / CRISCO / P. Larrivée	UNICAEN 01/12/2023 – 30/11/2025	Total : 148 757.58€	Total : 145 757.58 €	Total : 3 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 07/09/2023 : FAVORABLE
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR EMERGENT

BORIS : Les élastomères sont une classe de matériaux qui présentent des propriétés mécaniques uniques associant une élasticité élevée et une résistance importante à la déformation, ce qui permet leur utilisation dans de nombreux domaines, tels que les composants automobiles, les équipements sportifs et les dispositifs médicaux. Tant du point de vue de la gestion de leur fin de vie que de celui des applications où leur dégradation est souhaitée (par exemple, pour les prothèses temporaires, ou l'ingénierie tissulaire), leur non-biodégradabilité est un inconvénient majeur. Dans ce contexte, Le projet **BORIS** propose de concevoir des élastomères en insérant des liaisons covalentes dégradables dans le squelette d'un élastomère afin de lui conférer une dégradabilité tout en préservant ses propriétés physiques. Contrairement aux méthodologies de synthèse de ces élastomères habituellement proposées dans la littérature, le processus chimique qui sera développé dans le projet **BORIS** ne nécessite pas de polymériser des monomères élaborés, évitant ainsi des synthèses complexes et des étapes de purification importantes. Il utilise des polymères non-biodégradables existants et les transforme en polymères biodégradables via l'introduction de groupements phosphorés.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Emergent 2023	Sciences / LCMT / I. Dez	UNICAEN 01/11/2023 – 30/10/2025	Total : 124 700€	Total : 113 000 €	Total : 11 700 €

Avis de la Commission de la Recherche du 07/09/2023 : FAVORABLE
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR EMERGENT

NP-ABX : Les antibiotiques ont révolutionné la médecine moderne et ont permis d'augmenter l'espérance de vie humaine de 15 à 20 ans. Ces médicaments miracles sont utilisés en traitement face aux maladies infectieuses mais également en appui de notre médecine par exemple lors d'actes chirurgicaux, de don d'organes, de chimiothérapies ou de césariennes. Néanmoins, depuis une trentaine d'années, nous devons faire face à l'apparition de bactéries ayant développé des mécanismes de résistance aux antibiotiques, rendant ces médicaments de moins en moins efficaces. De nos jours, les médecins doivent faire face non seulement à une recrudescence des impasses thérapeutiques mais également à une augmentation des risques liés à de nombreux actes médicaux. Pour exemple, jusqu'à 50% de mortalité est associée ou due à l'antibiorésistance chez des patients en cancérologie. Trois axes indissociables ont été proposés pour lutter contre l'antibiorésistance : (i) la surveillance et la prévention de la résistance, (ii) la sensibilisation et le bon usage des antibiotiques et (iii) l'innovation thérapeutique et le développement de nouveaux antimicrobiens.

Le **projet NP-ABX** s'intéresse à l'innovation thérapeutique par la découverte de nouvelles molécules antibactériennes. Après l'âge d'or des antibiotiques dans les années 1940-1960, la découverte de nouveaux agents antibactériens a connu un fort ralentissement lié à un contexte multifactoriel économique, scientifique et sociétal. L'abandon successif par les grandes compagnies pharmaceutiques du domaine depuis la fin des années 1990 ainsi que l'échec des nouvelles stratégies de découverte d'antibiotiques, ont résulté à un nombre largement insuffisant de nouveaux médicaments en développement clinique faisant craindre une ère post-antibiotique.

La grande majorité des antibiotiques utilisés en médecine humaine et/ou animale sont des produits naturels ou modifiés issus de microorganismes. A ce jour, seule une infime partie (0.1 à 1%) des microorganismes sont cultivables en laboratoire. Récemment, une méthode de culture simple basée sur la capture de microorganismes dans une gélose et une remise en croissance des microorganismes dans leur milieu naturel a été décrite : l'iChip. Cette technique permet la « domestication » de nouvelles espèces microbiennes et permet ainsi l'accès à une nouvelle diversité de produits naturels. Une collection de microorganismes « domestiqués » est actuellement élaborée au laboratoire CBSA. Le **projet NP-ABX** permettra d'exploiter cette banque et d'en isoler des molécules possédant des activités antibactériennes.

Avec l'avènement des techniques de séquençage de l'ADN, des analyses génomiques et méta-génomiques ont permis de mettre en évidence l'existence de voies de biosynthèse de produits naturels dites silencieuses. En effet, certaines molécules sont synthétisées par les microorganismes uniquement dans des conditions particulières difficilement prévisibles. Une stratégie utilisant des éliciteurs (petites molécules chimiques activant des voies de biosynthèse chez les microorganismes) a été proposée afin de réveiller ces voies silencieuses, en particulier chez les actinobactéries.

L'objectif du projet NP-ABX consiste donc à combiner la domestication des microorganismes inexploités et une élicitation de leurs voies de biosynthèse afin d'optimiser les chances de découvrir une nouvelle diversité chimique possédant des activités antibiotiques.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Emergent 2023	Sciences / CBSA / F. Desriac	UNICAEN 06/11/2023 – 05/11/2025	Total : 149 710€	Total : 84 710 €	Total : 65 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 07/09/2023 : FAVORABLE

Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR EMERGENT

STINGOVARIM : Chaque année, plus de 150 000 décès sont associés au cancer de l'ovaire dans le monde. En dépit d'amélioration dans sa prise en charge thérapeutique, son pronostic reste sombre en raison d'un diagnostic tardif et de résistances acquises aux chimiothérapies utilisées. Le développement de nouvelles thérapies est donc essentiel pour améliorer la prise en charge des patientes atteintes de cancers ovariens.

En raison d'effets thérapeutiques notables, l'immunothérapie tend à prendre une place de plus en plus importante dans la prise en charge de nombreux cancers tels que les cancers des poumons ou de la peau. Ce type de thérapie consiste à créer ou renforcer une réaction de notre système immunitaire contre les cellules cancéreuses afin de les éradiquer. Malheureusement, les immunothérapies n'ont montré que peu d'effet dans les cancers ovariens. Cette absence d'effet est inattendue étant donné l'importante instabilité génétique des cancers ovariens dont une des conséquences est l'activation des cellules immunitaires.

En effet, la moitié des cancers ovariens présente une altération d'une des voies de réparation des cassures de l'ADN. L'accumulation de ces cassures a pour conséquence la fuite de fragments d'ADN hors du noyau qui se retrouve alors dans le cytosol, phase liquide dans laquelle baigne le noyau des cellules. Or, les cellules de notre corps sont équipées de détecteur d'ADN cytosolique afin de répondre promptement à la présence d'ADN d'origine virale lors d'une infection et ce, en déclenchant l'activation de notre système immunitaire. Ce sont ces mêmes détecteurs, notamment la protéine dénommée cGAS, qui reconnaissent l'ADN cytosolique des cellules cancéreuses et alertent les cellules immunitaires.

Mais alors comment expliquer l'absence d'effet des immunothérapies dans les cancers ovariens alors que les cellules cancéreuses ovariennes sont censées activer le système immunitaire ?

Nous pensons que ces cellules ont développé des mécanismes leur permettant de bloquer l'activation de la voie cGAS/STING pour échapper à la surveillance du système immunitaire. L'objectif de ce projet de recherche est donc de tester cette hypothèse et, si celle-ci s'avère juste, de développer de nouveaux traitements permettant de restaurer l'action des détecteurs de l'ADN cytosolique dans les cancers ovariens. Ceci permettrait à terme de rendre ces cancers plus sensibles aux immunothérapies et d'améliorer les chances de survie des patientes.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Emergent 2023	Santé / ANTICIPE / S. Lohard	UNICAEN 01/12/2023 – 30/11/2025	Total : 144 262 €	Total : 144 262 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 07/09/2023 : FAVORABLE
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR EMERGENT

TENACE : La Normandie est la 2^{ème} région de pêche française, et la moitié des céphalopodes pêchés en France sont issus de la Baie de Seine. Parmi les espèces d'intérêt économique majeur pour la Normandie figure un mollusque céphalopode : la seiche commune, qui possède par ailleurs un rôle central dans les écosystèmes. Elle est, en effet, à la fois une proie et un prédateur. Bien qu'il y ait des fluctuations annuelles des stocks de seiches, ils tendent toutefois à diminuer depuis quelques années. Ceci pourrait être lié aux changements environnementaux impactant les eaux littorales : acidification de l'eau, contaminants... A titre d'exemple, la température maximale enregistrée au cours de la saison estivale au large de Luc-sur-mer tend à augmenter au fur et à mesure des années (18,9°C en 2015 à 20,8°C en 2020 ; données SOMLIT). De tels changements environnementaux peuvent modifier le fonctionnement cérébral des espèces locales, et par conséquent leur flexibilité comportementale, et à terme leur survie et leur succès reproducteur.

Les capacités cognitives remarquables de la seiche sont aujourd'hui largement démontrées. Pourtant, les connaissances sur le fonctionnement de leur cerveau sont extrêmement lacunaires. Aujourd'hui, le défi auquel les chercheurs sont confrontés, c'est être capable de suivre simultanément les changements d'activation du cerveau et la réalisation de diverses tâches comportementales. Une telle innovation technologique permettrait de faire de la seiche un modèle d'étude émergent pour déterminer les effets des pressions anthropiques sur les espèces marines locales. Le projet s'organise en trois volets. Dans un premier temps, un système d'enregistrement cérébral initialement conçu pour réaliser des enregistrements chez des oiseaux en vol, sera adapté à la seiche libre de ses mouvements. Dans un second temps, l'influence de la température sur l'activité générale du cerveau sera évaluée à trois températures (basse 12°C, médiane 18°C, élevée 24°C). Dans un dernier temps, seront étudiés les effets de la température sur les capacités de navigation et l'activité cérébrale associée.

Ce projet extrêmement innovant vise à mettre au point un dispositif d'enregistrement des ondes cérébrales chez une espèce aquatique avec de nombreuses exigences : 1) milieu marin ; 2) individus libres de leurs mouvements ; 3) enregistrements de longue durée. L'originalité du projet réside dans le fait qu'il sera possible d'étudier « en direct » les effets des modifications environnementales sur les individus et de faire le lien entre environnement, cerveau et comportement. L'utilisation de la température dans ce projet servira pour la preuve de concept de l'utilisation de ce système hautement intégré. Notre objectif étant à terme de mieux comprendre les impacts des changements environnementaux, pour mieux préserver les ressources.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Emergent 2023	Sciences / ETHOS / C. Jozet	UNICAEN 01/11/2023 – 30/10/2025	Total : 150 000€	Total : 118 000 €	Total : 32 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 07/09/2023 : FAVORABLE
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR Objectif Labels d'excellence

BB@C Phase 4 : L'institut Blood and Brain @ Caen-Normandie est une structure unique et compétitive pour optimiser et renforcer la recherche et l'innovation dans le domaine des interactions sang et cerveau, avec un accent particulier sur les troubles neurovasculaires (accidents vasculaires cérébraux), problème de santé publique majeur dans le monde et axe stratégique du site Caennais-Normand avec la possibilité de décliner ce type de structuration aux domaines de la neuro-inflammation, du vieillissement cérébral et de la psychiatrie. L'institut Blood and Brain @Caen-Normandie a été créée au 1er octobre 2019, et est aujourd'hui un GIS (convention signée Mars 2020) avec comme membres fondateurs l'Inserm, l'Université Caen Normandie, le CHU Caen Normandie et comme financeurs la région Normandie, la fondation Bennetot/Matmut (observatoire NormandyStroke), la fondation Groupama, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), l'Inserm, l'Université de Caen et le CHU de Caen. La recherche neurovasculaire en France doit mieux se structurer pour être compétitive au niveau international et répondre aux enjeux cliniques du futur. Le site de Caen est unique en France dans ce domaine car il regroupe une unité Inserm dédiée à la pathologie neurovasculaire (D. Vivien) et une unité neurovasculaire (CHU, E. Touzé), les deux particulièrement actives en recherche pré-clinique et clinique. L'institut « Blood and Brain Institute @ Caen-Normandie » (BB@C) constitue un groupement de recherche unique de dimension internationale, innovant dans ses approches et dans son organisation. BB@C a permis ces dernières années une structuration solide de cette thématique neurovasculaire sur le site Caennais, à la fois par l'obtention de fonds importants d'aides à la recherche (nationaux et internationaux), la venue de jeunes chercheurs brillants, l'achats de matériels innovants, le tout associé à des publications et brevets internationaux à hautes valeurs ajoutées. Outre son attractivité pour la venue de chercheurs et cliniciens extérieurs au site Caennais, BB@C permet aussi à de jeunes chercheurs – cliniciens locaux de s'établir durablement et structurer leurs propres groupes ou thématiques de recherche.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Objectif Label d'excellence 2023	Santé / PHIND / D. Vivien	UNICAEN 01/07/2023 – 31/12/2024	Total : 145 000€	Total : 145 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 07/09/2023 : FAVORABLE
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

L'objectif principal de cette collaboration est de mettre en place un protocole de préparation d'échantillon ainsi que d'identifier des marqueurs endogènes au sein des tissus tumoraux ovariens qui permettent de prédire avec précision les chances de succès de l'utilisation des inhibiteurs de PARP. La caractérisation des tumeurs se fera par le biais d'une analyse microscopique multimodale. Nous constituerons un premier jeu de données intégrant des images issues de multiples modalités d'imagerie enrichi par la numérisation d'une cohorte de biopsies ovariennes, issues de patientes qui ont reçu un traitement PARPi et de patientes a priori non éligibles à ce traitement. Le développement d'un modèle de classification prédictif sera, par la suite, engagé avec ce jeu de données avec pour objectif la distinction des différents types de tumeurs. Nous nous attacherons à établir une méthodologie générique pour ce processus afin que nous puissions éprouver cette approche sur des problématiques connexes, dans le cadre d'autres projets de recherche et/ou avec d'autres acteurs de la recherche.

Les objectifs d'HyprView pour ce programme collaboratif sont de mettre en production les technologies développées en interne au cours de ces deux dernières années et de démontrer l'efficacité de cette approche par le biais d'une étude concrète. En outre, HyprView a pour objectif d'inclure les modalités d'imagerie requises pour cette étude à sa plateforme d'imagerie afin d'en améliorer les capacités analytiques. Ces mises à niveau s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue itératif qu'HyprView a mis en place dès sa création et qui a pour objectif de proposer l'outil le plus polyvalent et complet à nos partenaires actuels et futurs.

L'Université et le CLCC seront co-proprétaires de l'invention avec la société HyprView. Un brevet sera déposé conjointement par HyprView, l'Université de Caen Normandie et le CLCC F. Baclesse, dont les modalités d'exploitation seront définies entre les partenaires.

Impact socio-économique : Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Projet collaboratif jeunes entreprises – FEDER INNOVATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SANTE / ANTICIPE Guy LAUNOY Resp.Sc. Laurent POULAIN	MIPAROV : Mise au point d'un prototype de modèle de caractérisation systématique de tumeurs ovariennes 01/09/2023 - 28/02/2025	100 163 €	100 163 €

Avis de la Commission de la Recherche du 07/09/2023 : FAVORABLE

Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche
et de l'Innovation (DRI) - Pôle Fonds Structurels

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Dans le cadre du CPER 2021-2027, le projet INNOVONS 2 a affiché son ambition d'atteindre un objectif d'excellence de la recherche biomédicale au niveau national et international. Ceci passe par la structuration du continuum d'équipements et l'augmentation des interactions inter-établissement du campus EPOPEA. Dans ce projet, les continuums in vitro / in vivo et préclinique / clinique sont privilégiés afin de réaliser des recherches sur toutes les échelles du vivant jusqu'au populationnel dans les domaines des maladies cardio et neurovasculaires et de la cancérologie. Ces continuums se sont construits récemment par la création de la plateforme Orgapred, l'extension des activités de PRISMM nouvellement labélisées IBSA et par la plateforme RNASeq en cours de déploiement. Le dernier maillon de la chaîne de valeur permettant d'assurer de la recherche translationnelle est l'électrophysiologie in vitro / in vivo préclinique. L'électrophysiologie se caractérise par l'étude des phénomènes électriques présents chez les organismes vivants. Au sein de CYCERON, les outils électrophysiologiques d'explorations chez l'homme existent (notamment EEG et ECG, pour respectivement l'activité cérébrale et cardiaque) et sont utilisées de façon courante dans les protocoles des différentes unités de recherche (COMETE, PhIND, PSIR) notamment à travers l'Unité Sommeil du CHU Caen, mais également en ambulatoire via l'utilisation de Holter EEG ou ECG.

Concernant la recherche préclinique, cellulaire ou organisme, le savoir-faire et l'expertise des approches électrophysiologiques sont présents depuis plus de 20 ans dans les unités de recherche associées CYCERON. Cependant, les équipements sont pour partie obsolètes (patch clamp cardiaque), ou inexistant (EEG profond chez l'animal vigile).

L'objectif de cette première partie de projet EmerCAMP (WP1) est de permettre la jouvence de matériel d'exploration électrophysiologique ex vivo (cellules cardiaques) et l'acquisition d'équipements pour les études in vivo chez l'animal vigile (neurologie) afin d'assurer un continuum (in vitro / in vivo), mais également de renforcer les études translationnelles (homme/animal).

Dans une deuxième partie (WP2), il s'agit d'assurer le support en équipements des programmes Emergent déposés en parallèle. Ceux-ci concernent 1) le développement d'un laboratoire d'extraction d'un radionucléide, l'astate 211, produit à partir des faisceaux de GANIL et à destination de traitements des cancers par α -thérapie, 2) l'acquisition d'un système d'imagerie microscopique de la rétine MICRON IV Phoenix pour la mesure des atteintes visuelles suite à une anesthésie générale précoce et répétée et 3) l'achat de dispositifs de stimulation et de mesure de l'acuité visuelle afin de caractériser le développement spatiotemporel et fonctionnel du réseau vasculaire du tractus optique, miroir de la vascularisation cérébrale.

Dans une troisième partie (WP3), il est question d'acquérir des équipements dans le cadre du projet LABEL BB@C. BB@C a pour objectif d'être une structure unique et compétitive dédiée à stimuler et à optimiser la recherche et l'innovation dans le domaine des interactions sang et cerveau, avec une orientation sur les troubles neurovasculaires à l'origine du projet.).

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Contrat de Plan Etat - Région (CPER) 2021-2027 et hors CPER NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2023	UFR SANTE / CYCERON <u>Responsable(s) scientifique(s) du projet</u> : Benoit HAELEWYN et Denis VIVIEN	CPER 2021-2027 Innovons 2 (678 K€) et hors CPER (240 K€) Campus Caennais en Emergence - EmerCamp 01/10/2023 - 31/10/2025	918 000 €	918 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du / /2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche
et de l'Innovation (DRI) - Pôle Fonds Structurels

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Labellisée INSERM en janvier 2022, L'UMR 1311 DYNAMYCURE est une mono-équipe bi-site qui regroupe les chercheurs hospitalo-universitaires des CHU de Caen et de Rouen exerçant dans des disciplines liées à l'infectiologie et à l'étude des agents pathogènes. Ses axes de recherche sont centrés sur deux problèmes de santé publique majeurs : les infections respiratoires et les infections urinaires. Ces thématiques s'appuient sur les activités hospitalières (services des maladies infectieuses, de pédiatrie et de soins critiques) et sur celles des services de Bactériologie et de Virologie des deux CHUs qui se sont structurées au sein de la Fédération Normande Microbiologie Infectiologie Hygiène (FéNoMIH) et ont conduit à la création de l'Axe émergent Infectieux du CHU de Caen présenté à l'Hcéres début 2023. Pour développer ses activités, l'UMR 1311 participe au projet CPER 2021-27 GEMM, porté par le Pr. Gaël Nicolas de l'UMR 1245. Ce projet a pour but de maintenir et développer la région Normandie comme pionnière dans le domaine du séquençage à haut débit en soutenant un développement harmonieux et raisonné du parc de séquenceurs sur les sites caennais et rouennais pour la recherche. Ses objectifs sont de propulser la recherche en génétique humaine et dans le domaine des agents infectieux sur le territoire normand à l'échelle nationale et de maintenir le niveau d'excellence requis pour héberger ses centres nationaux de références (CNR associé du VIH à Rouen, CNR des virus de la Rougeole, des Oreillons et de la Rubéole à Caen).

Le projet GEMM+ présenté ici a pour but de financer des équipements complémentaires pour le site caennais de DYNAMICURE, dont l'activité actuelle dépasse ses capacités de séquençage dans l'objectif de mener des travaux de recherche internes, collaboratifs à l'échelle régionale et nationale.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (60%)	REGION (20%)	ETAT (20%)
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 Appel NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2023	UFR SANTE / UMR 1311 DYNAMYCURE <u>Responsable(s) scientifique(s) du projet :</u> Olivier JOIN-LAMBERT	CPER 2021-2027 GEMM Génomique des Maladies et des Microbes - GEMM+ . 01/11/2023 - 31/10/2026	515 000 €	309 000 €	103 000 €	103 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du / /2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche
et de l'Innovation (DRI) - Pôle Fonds Structurels

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Ce projet fait suite au CPER 2014-2020 MANCHE 2021. Il s'articule autour de l'observation haute résolution, spatiale et temporelle, pluridisciplinaire et multiplateforme des écosystèmes et de l'expérimentation en vue d'améliorer la compréhension des différents processus et de leur modélisation prospective tenant compte des forçages climatiques et anthropiques. Pour ce faire, le projet propose l'acquisition d'un bateau et l'achat de moyens mi lourds complétant une plateforme d'observation et une plateforme d'écophysiologie. Toutes les demandes s'appuient sur des personnels permanents de soutien à la recherche expérimentés et experts qui pourront mettre en œuvre les équipements mi-lourds du projet. Le projet NormandSea est structuré en trois plateformes avec des équipements mutualisés : 1. une plateforme de moyens à la mer, 2. une plateforme d'observation *in situ*, 3. une plateforme d'écophysiologie.

La présente demande de financement porte sur l'acquisition d'un bateau dédié à la recherche pour la plateforme N°1. Une telle acquisition ne peut pas se faire comme un équipement traditionnel. Au préalable, une étude technique effectuée par un architecte naval va être prochainement lancée dans l'objectif d'établir un cahier des charges précis pour la construction du bateau, qui réponde aux besoins des équipes de recherche. Cette étude, une fois réalisée, permettra de bien dimensionner le bateau à la diversité des thématiques de recherche menées en Baie de Seine (écologie, hydrologie, sédimentologie, géologie, biologie, géographie, géophysique, etc.) et d'en déterminer son coût au plus juste, tenant compte également des augmentations des coûts des matériaux i.e aluminium. Ce bateau d'une dizaine/douzaine de mètres viendra en appui des plateformes d'observation et d'écophysiologie pour, remplacer le bateau actuel du CREC et compléter les moyens légers d'Ifremer qui, au-delà d'un besoin de jouvence, ne permettent pas de répondre à tous les besoins des équipes de recherche.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (50%)	ETAT (50%)
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 Appel NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2023	CREC <u>Responsable CREC</u> : Cécile BELLANGER <u>Responsable CPER</u> : Olivier MAQUAIRE <u>Responsable(s) scientifique(s) du projet</u> : Olivier MAQUAIRE	CPER 2021-2027 NormandSea Plateforme d'études du Milieu Marin : Observation & Ecophysiologie, NormandSea Construction d'un bateau. 01/09/2023 - 31/08/2026	800 000 €	400 000 €	400 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du / /2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche
et de l'Innovation (DRI) - Pôle Fonds Structurels

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NUMNIE 2 est un grand programme de recherche œuvrant à la transformation numérique de la recherche en SHS. Il s'appuie sur les réalisations d'un NUMNIE1 qui a fait gagner des positions nationales au site, en en faisant un des - ou le - centre de recherche en université, le plus important du domaine en France. Il nourrit 60 projets thématiques, (doublement en 5 ans) qui mobilisent environ 80 à 90 ETP. Il a permis de stabiliser sur site une infrastructure nationale de recherche METOPES (seul Aix- Marseille en porte une autre) et de gagner depuis 2019 la participation de la MRSH à deux nouveaux PIA et 9 FNSO.

NUMNIE Génération 2 évolue au sein des nouvelles formes de développement de l'innovation dans lesquelles l'invention est très vite confrontée à l'usage et confortée par lui.

En cohérence avec ses formes de recherche, *NUMNIE Génération 2*, développera une diffusion de ses résultats dans une perspective de Science Ouverte, à plusieurs niveaux : d'une part par la conception des outils et les possibilités de partages des projets, de réemploi des corpus par d'autres communautés de recherche, par la formation de professionnels de l'édition scientifique pour qu'ils renforcent la capacité de l'ESR français à diffuser ses travaux dans les nouvelles modalités d'édition, par la formation des jeunes chercheurs directement au sein du dispositif de recherche (Datalab et ateliers). Sur un mode de type recherche fondamentale (verrou à lever, question, hypothèses) puis, sur un mode industriel- prototype puis répliation, *NUMNIE Génération 2* développera un ensemble de réponses, d'approches, de méthodes et d'outils numériques de représentation, d'exploitation ou d'exploration de données en SHS, en vue de leur analyse scientifique et/ou de leur diffusion. C'est en cela un programme socle.

- ✓ Il s'attaquera à des verrous scientifiques qui, une fois levés, permettent un approfondissement des recherches, donnent une puissance considérable à des investigations dans des œuvres de pensée, permettent des cheminements de recherches et de lectures absolument impossibles jusqu'alors.
- ✓ Il permettra également de rompre une dichotomie artificielle et néfaste entre livre et numérique (dématérialisations puis rematérialisations successives).
- ✓ Il permettra de révolutionner (le mot n'est pas excessif) des méthodes de travail.
- ✓ Il construira de nouveaux outils pour l'édition (METOPES et pour Open Edition) en appareillant ce dispositif d'infrastructures nationales.
- ✓ Il permettra enfin des diffusions de connaissances extrêmement larges parfois sous des formes diverses jusqu'au grand public en passant par de nombreux publics spécialisés intermédiaires en dehors du champ universitaire.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Contrat de Plan Etat - Région (CPER) 2021-2027 NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2023	MRSH <u>Responsable(s) scientifique(s) du projet</u> : Pascal BULEON	CPER 2021-2027 NUMNIE 2 NUMNIE 2023 : Numérisation intelligente, Smart Digital, Numérique Normandie Génération 2 01/09/2023 - 31/08/2025	100 000 €	100 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du / /2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche
et de l'Innovation (DRI) - Pôle Fonds Structurels

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

L'Unité de Services PLATON a pour vocation d'accompagner les projets de recherche académiques comme industriels dans le domaine de la recherche préclinique et translationnelle (études biomédicales, essais thérapeutiques) en oncologie. Les plateformes de l'US PLATON permettent de couvrir les champs analytiques moléculaires, cellulaires, histologiques et populationnels, et sont ainsi susceptibles d'accompagner toutes les phases de la recherche en oncologie. Créée l'an passé, l'US PLATON poursuit son évolution en favorisant l'ouverture des plateformes, en augmentant leur niveau de services, en mutualisant toutes les activités transversales qui peuvent l'être, en mettant une démarche qualité en place en accompagnant le processus de labélisation d'excellence des plateformes. La poursuite d'une stratégie coordonnée d'acquisitions des équipements nécessaires à l'atteinte de ces objectifs constitue un élément majeur pour la visibilité, l'attractivité et le leadership que nos plateformes peuvent désormais afficher au niveau national.

Le projet PLATONUS-2023 regroupe les demandes que l'US Platon a choisi de présenter en 2023 à la Région. Il s'agit de cinq demandes d'équipement pour trois de ses plateformes (ImpedanCELL¹ Virtual'His² et Cancer et Cognition³, et d'une demande commune à toutes les plateformes (serveurs de stockage et sauvegarde des données).

Les équipements dont le financement est demandé ici sont en totale cohérence avec la stratégie de développement des plateformes concernées, et répondent à une forte demande des utilisateurs. Certains équipements sont totalement innovants et uniques en France, d'autres constituent des équipements socles nécessaires pour l'augmentation de l'offre de service et répondent à une demande des unités, ou encore constituent des équipements transversaux indispensables pour la croissance sécurisée de nos plateformes.

¹ plateforme originale qui étudie l'activité cellulaire en temps réel, ² plateforme qui accompagne les utilisateurs de la prise en charge des prélèvements biologiques (tissus/cellules) à leurs interprétations ³ plateforme dédiée à l'évaluation de l'impact du cancer et de ses traitements sur les fonctions cognitives des patients.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2023	UFR SANTE / ANTICIPE <u>Responsable(s) scientifique(s) du projet :</u> Laurent POULAIN	PLATONUS 2023 01/09/2023 - 31/08/2025	535 000 €	535 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du / /2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche
et de l'Innovation (DRI) - Pôle Fonds Structurels

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le CIREVE est une plateforme, reconnue au niveau international, qui met à disposition des équipes de recherche plusieurs équipements et services :

- Une salle immersive de réalité virtuelle qui est la seule salle de cette taille à fonctionner avec un tapis roulant instrumenté et avec des systèmes d'analyse multimodaux (i.e., données cinématiques, cinétiques, physiologiques, EMG, EEG, fNIRS, ...). Depuis 2019, ce tapis peut être escamoté dans une fosse permettant ainsi de reconfigurer rapidement la salle pour des usages variés. Un amphithéâtre est connecté à cette salle, permettant la retransmission des expérimentations à des groupes plus larges (150 personnes).
- Une équipe d'ingénieurs accompagnant les chercheurs dans la maturation et la réalisation des besoins d'usage de la réalité virtuelle dans leurs projets de recherche.
- Un cluster de calcul spécialisé dans la réalité virtuelle.
- Un jeu de casques de RV permettant aux équipes de recherche de tester et valider leurs projets sur ce type d'appareils.

L'objectif du projet est le remplacement du tapis par un modèle présentant des possibilités de mouvement plus larges (rotations, inclinaisons multidirectionnelles) et une meilleure précision dans les mesures.

Cela permettra :

- D'aller plus loin dans les actuelles recherches en proposant des contextes d'expérimentation nouveaux et enrichis.
- D'aborder de nouveaux secteurs de recherche.
- De réduire les coûts et de sécuriser l'exploitation de l'actuel tapis dont la maintenance ne peut plus être assurée.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (60%)	REGION (20%)	ETAT (20%)
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2023	UFR SHS / CIREVE <u>Responsable(s) scientifique(s) du projet</u> : Sophie Madeleine	CPER 2021-2027 CIREVE VII TRISIM Tapis motoRisé Instrumenté de la Salle IMMersive du CIREVE. 01/10/2023 - 31/09/2025	571 000 €	342 600 €	114 200 €	114 200 €

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du / /2023 :



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

HIB : L'accélérateur linéaire de SPIRAL2 est un accélérateur optimisé pour les ions légers (protons, deutons), mais il permettra également de délivrer des ions plus lourds (O, Ne, Ar, Ni,...) notamment pour les recherches associées au spectromètre S3 (Super Séparateur Spectromètre) comme la recherche de nouveaux éléments ou les noyaux super-lourds. Le sujet de thèse proposée s'inscrit dans le contexte du réglage des faisceaux d'ions lourds dans ce nouvel accélérateur linéaire. Le séparateur électromagnétique S3 utilisera les faisceaux du linac pour créer et purifier des ions radioactifs. La complexité de ses aimants supraconducteurs requiert une optimisation de très nombreux paramètres pour réduire les aberrations grâce des corrections hexapolaires et octupolaires. Les premiers tests de S3 nécessiteront de nombreuses mesures avec faisceau et la mise au point d'un algorithme permettant d'optimiser l'optique pour les 2 modes de fonctionnement. Le deuxième objectif de la thèse est de fournir les outils de calcul aux physiciens permettant de préparer leurs expériences et d'ajuster les paramètres du spectromètre lors des expériences. Le travail de thèse s'appuiera sur des simulations de dynamique faisceaux et sur un travail expérimental nécessitant des mesures avec faisceaux.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	GANIL / F. Farget	UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

IA-Med-IM : Ce projet de thèse serait donc divisé en trois parties :

- ☑ Intérêt de l'IA pour la prédiction a priori de l'efficacité de la RT conventionnelle et de la protonthérapie de patients porteurs de GBM, MC et méningiomes.
- ☑ Evaluer l'intérêt de combiner plusieurs modalités d'imagerie pour optimiser la prédiction des modèles d'IA : cas du projet « OLA-TMZ » multiparamétrique IRM
- ☑ Grâce à l'apprentissage fédéré en IA, exporter et optimiser au sein d'UNICANCER ces modèles de prédiction de façon à les rendre efficaces sur l'ensemble des CLCC.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	Santé / ISTCT / A. Corroyer-Dulmont	UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 :
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

favorable

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

IsoPalladium : L'étude de la matière nucléaire exotique est à la pointe de la physique subatomique moderne. Les techniques de physique atomique, et plus spécifiquement les mesures optiques de la structure atomique, permettent d'accéder à des données fondamentales, indépendantes de tout modèle, sur la structure des états nucléaires fondamentaux et isomères. La compétition et l'équilibre entre effets nucléaires dits « de couche » ou « collectifs », se traduisent par une gamme de formes et de tailles au sein des systèmes nucléaires. De telles formes et de telles structures perturbent les niveaux d'énergie atomique des atomes et des ions au niveau du ppm. A ce niveau, les perturbations peuvent être sondées et mesurées par des méthodes de spectroscopie laser. Dans le cadre de la thèse ces mesures sont réalisées au moyen de la spectroscopie laser en source à Jyväskylä et la spectroscopie laser en jet de gaz à S3-LEB. Ces techniques sont adaptées à l'étude des radionucléides de temps de vie court, de quelques millisecondes seulement, avec des taux de production souvent de quelques centaines d'isotopes/isomères par seconde seulement. Les deux laboratoires permettent d'accéder à des régions de la carte des noyaux qui sont actuellement soit inaccessibles pour la majorité des installations, soit difficiles à sonder par spectroscopie en raison de la complexité de la structure atomique. Une de ces régions se situe entre les systèmes réfractaires de Zr ($Z = 40$) qui présentent des changements de forme nucléaire, et la région dominée par une seule particule autour de Sn ($Z = 50$). Cette région offre un paysage riche de transitions de formes, de coexistence de formes, et de triaxialité.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	GANIL / P. Delahaye	UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

MARLEVI : Une IA générative est un algorithme d'apprentissage automatique qui permet de générer des contenus tels que des images ou du texte. Elles sont utilisées dans de nombreux domaines et certaines d'entre-elles ont reçu beaucoup d'attention de la part des communautés scientifiques et du grand public. Les IA génératives d'images de visages peuvent être considérées pour éditer un visage existant, c.-à-d. modifier les caractéristiques du visage d'une personne. Dans cette thèse nous proposons d'investiguer l'édition d'attributs faciaux dans une optique de reconnaissance biométrique. L'édition des attributs faciaux de la personne recherchée pourrait alors permettre d'améliorer les performances de la reconnaissance de visage en ajoutant ou en supprimant un attribut facial. Les travaux de thèse porteront sur le développement de nouvelles méthodes pour l'édition d'attributs faciaux de visages présentant des garanties relatives à la préservation des propriétés biométriques. Ces méthodes seront appliquées pour l'aide à la recherche de personnes dans des bases de données, dans une optique de contrer les éventuelles modifications d'apparence des visages.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	Sciences / Greyc / O. Lezoray	UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

MUNDUS : Pour amorcer leur transition agro-écologique tout en assurant leur pérennité, les filières agroalimentaires doivent s'appuyer sur des indicateurs adaptés. Dans les filières laitières AOP, en lien avec les cahiers des charges, l'élevage laitier rend des services, dont seulement certains sont décrits. Or, l'environnement des troupeaux est une source de microorganismes divers, qui, outre leur diversité taxonomique, peuvent présenter des traits fonctionnels. Réaliser l'évaluation de plusieurs biomarqueurs, traditionnellement utilisés pour identifier les traits de souches de micro-organismes en se positionnant à l'échelle des communautés microbiennes est une approche originale. Le projet MUNDUS s'inscrit dans ce contexte de recherche innovante. Ses objectifs sont (i) d'étudier, pour 30 fermes sélectionnées au sein de la filière AOP, la diversité et les traits fonctionnels des communautés microbiennes d'intérêt laitier, à l'échelle du bétail (trayons), du lait cru et des fromages, (ii) de produire des indices décrivant la diversité des communautés microbiennes à différentes échelles et leurs traits fonctionnels, et (iii) d'évaluer la capacité des différents indices à discriminer les élevages et les pratiques, et leur association avec d'autres services écosystémiques pour les introduire dans des bouquets de service originaux. Dans le cadre de ce projet, des méthodes culturales et de séquençage haut débit permettront de décrire la diversité des communautés microbiennes des fermes. Les fonctionnalités technologiques des communautés seront abordées à travers leurs propriétés acidifiantes, aromatisantes, antimicrobiennes. Celles liées à la santé concerneront les propriétés antioxydantes, immunomodulatrices et chélatrices. Enfin, au travers d'analyses mathématiques, MUNDUS permettra la création d'indices qui seront évalués pour construire des bouquets de services originaux.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	IUT / ABTE / N. Desmasures	UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

Th-TIF : La fission des actinides est un processus complexe déterminé par la structure et la dynamique nucléaires. Expérimentalement, l'identification complète des fragments de fission est un défi à relever. Le spectromètre VAMOS offre cette opportunité. Le sujet de thèse concerne l'étude de la fission autour du thorium en cinématique inverse auprès le spectromètre VAMOS. Son objectif est la détermination des rendements isotopiques des fragments de fission et de la configuration au point de scission.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région « Fonctionnement » UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	GANIL / E. Clement	UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du .././2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI) - Pôle ingénierie de
projets

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Contexte : Les troubles cognitifs liés au cancer ont été fréquemment observés chez les patientes atteintes d'un cancer du sein après une chimiothérapie et peuvent avoir un impact négatif sur leur qualité de vie. Néanmoins, étant donné la multiplicité des régimes chimiothérapeutiques, il est difficile d'examiner les effets des agents individuels et des combinaisons de traitements en raison de la faible taille de l'échantillon des études publiées.

Objectif : L'objectif principal de ce projet est de regrouper les données de plusieurs études européennes sur le cancer du sein afin d'évaluer l'impact de différents régimes de chimiothérapie adjuvante sur la cognition 4 à 6 mois après la chimiothérapie. L'objectif exploratoire comprend l'évaluation des facteurs de risque de troubles cognitifs après la chimiothérapie.

Méthode : Sur la base du consortium européen « Cancer et Cognition », qui comprend 5 équipes, les données cognitives d'environ 900 patientes atteintes d'un cancer du sein, provenant des différentes équipes impliquées, seront regroupées. Des tests cognitifs similaires, évaluant principalement la mémoire de travail, les fonctions exécutives, la mémoire épisodique et les plaintes cognitives peuvent être collectés. Des modèles mixtes seront utilisés pour tester les hypothèses concernant les effets des différents régimes de chimiothérapie et des combinaisons de traitements sur les domaines cognitifs et les plaintes cognitives 4-6 mois après la chimiothérapie.

Résultats attendus : Cette étude d'analyses de données groupées produira des données solides sur l'impact des différents régimes de chimiothérapie sur la cognition et explorera les facteurs de risque.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> ANTICIPE / UFR Santé <u>Directeur :</u> Guy LAUNOY <u>Responsable scientifique du projet :</u> Florence JOLY	Appel à projet WinningNormandy CoG-EU: Pooling data from European databases: impact of different types of chemotherapy regimens on breast cancer patients cognition. Lauréat : Azlan Haffiezhah An-Nadiah 01/09/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Les progrès récents des technologies de reconnaissance biométrique (empreintes digitales, visage, iris, etc.) ont encouragé leur utilisation dans diverses applications de sécurité et services personnalisés. Les clés de sécurité ou les mots de passe basés sur les connaissances ne sont plus assez sûrs dans le monde virtuellement connecté où la probabilité de cyber-attaques est très élevée. Le système de reconnaissance biométrique joue un rôle important dans la réduction de ces cyberattaques, car il est unique parmi les individus. Les performances supérieures et le caractère unique des caractéristiques biométriques ont conduit à leur utilisation dans les serrures mobiles, les distributeurs automatiques de billets, les passeports électroniques, les applications VISA, la surveillance de l'accès aux zones critiques, la lutte contre la fraude dans les institutions bancaires, etc. Malgré le déploiement généralisé des systèmes biométriques dans diverses applications, on ne peut s'y fier que s'ils offrent une sécurité efficace et cohérente. Parmi tous les traits biométriques existants, les systèmes de reconnaissance basés sur les empreintes digitales sont les plus largement déployés dans diverses applications en raison de leur caractère distinctif, de leur persistance, de leur permanence, de leur faible coût, de leur facilité de collecte et de leur performance. En raison de ce large éventail d'applications, il devient nécessaire d'améliorer les performances et la sécurité de la reconnaissance des empreintes digitales, car le refus de reconnaissance d'un utilisateur authentique ou l'octroi d'un accès à un imposteur peut constituer un énorme problème de protection de la vie privée. Notre travail dans ce projet se concentre à la fois sur l'amélioration des performances en utilisant une analyse de qualité efficace (QA) et sur la sécurisation du système de reconnaissance d'empreintes digitales contre les attaques de présentation (PA). Notre projet vise à améliorer les performances du système de reconnaissance des empreintes digitales grâce à l'analyse de la qualité. La qualité des empreintes digitales peut varier en fonction des conditions environnementales (humides, sèches, etc.) et physiques (humides, poussiéreuses, huileuses, etc.) de l'extrémité du doigt. Pour préserver les performances de tout algorithme de reconnaissance, l'analyse de la qualité des empreintes digitales est hautement souhaitable. Dans le cadre de notre projet HiSecAFRS, nous concevrons et développerons une méthode efficace d'analyse de la qualité des empreintes digitales (FQA) afin de préserver les performances du système de reconnaissance automatique des empreintes digitales (AFRS).

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> GREYC / UFR Sciences <u>Directeur :</u> Christophe ROSENBERGER <u>Responsable scientifique du projet :</u> Christophe ROSENBERGER	Appel à projet WinningNormandy 2022 "High performing Secure Automatic Fingerprint Recognition Systems - HiSecAFRS " Lauréat : Ram PRAKASH SHARMA 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 05/10/2023 : favorable
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Délibération N°2023-079

**Ouverture du parcours « Intelligence artificielle et facteurs humains »
de la mention de Master « Informatique »**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve l'ouverture du parcours « Intelligence artificielle et facteurs humains » au sein de la mention de Master Informatique (UFR des Sciences) pour la rentrée 2024.

Résultat du vote : Unanimité (34 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,


Lamin ADYOU


Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-080

**Demande d'ouverture de la mention de Master
« Entraînement et optimisation de la performance sportive » (EOPS)**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'ouverture du Master « Entraînement et optimisation de la performance sportive » (EOPS) (UFR STAPS) pour la rentrée 2024.

Résultat du vote : Unanimité (34 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADCUI

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-081

**Fermeture du parcours « Réseaux opérateurs et multimédias »
du BUT « Réseaux et télécommunications »**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la fermeture du parcours « Réseaux Opérateurs et Multimédia » du BUT « Réseaux et Télécommunications » pour la rentrée 2024.

Résultats du vote : 28 pour, 4 abstentions.

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUL

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-082

Maquettes des BUT 3

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;*

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les nouvelles maquettes des BUT 3 de l'IUT GON.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri-ADOU

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-083

Modification de l'organisation des enseignements

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 13 octobre 2023**

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la modification de l'organisation des enseignements proposés

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Délibération N°2023-084

Modification du règlement des exonérations

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la modification la modification du règlement des exonérations proposée.

Annexe : Règlement des exonérations.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamr ADOUJ



Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

Règlement relatif à l'exonération des droits de scolarité

I) TEXTES APPLICABLES

Article R 719-49 du code de l'éducation : « Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement accordée par l'Etat et les pupilles de la Nation sont, de plein droit, exonérés du paiement des droits de scolarité afférents à la préparation d'un diplôme national dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ».

Article R 719-50 du code de l'éducation : « Peuvent en outre bénéficier de la même exonération les étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi.

Les décisions d'exonération sont prises par le président de l'établissement, en application de critères généraux fixés par le conseil d'administration et dans la limite des 10% des étudiants inscrits, non compris les personnes mentionnées à l'article R 719-49 ».

La circulaire ministérielle en date du 28 juin 2011 sur le fonds national d'aide d'urgence, précisant que l'aide d'urgence annuelle équivaut à droit à bourse et donne droit à exonération des droits de scolarité à l'université.

L'arrêté ministériel publié au journal officiel fixant le montant des droits de scolarité en vue de la préparation de diplômes nationaux dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

II) PRINCIPES

A) EXONERATION DE DROIT :

L'article R 719-49 du code de l'éducation et la circulaire ministérielle sur le fonds national d'aide d'urgence en date du 28 juin 2011 disposent que les étudiants bénéficiaires d'une bourse d'enseignement accordée par l'état, les pupilles de la nation et les bénéficiaires du fonds national d'aide d'urgence sont exonérés des droits de scolarité et de cotisation de sécurité sociale.

B) EXONERATION SUR CRITERES :

Conformément à l'article R 719-50 du code de l'éducation peuvent en outre bénéficier d'une exonération les étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle. La décision d'exonération est prise par le Président de l'université en application des dispositions fixées par les instances de l'établissement et précisées dans le tableau joint au présent règlement.

1) BENEFICIAIRES :

Peuvent bénéficier d'une exonération des droits de scolarité sur critères :

- Les étudiants incarcérés.
- Les étudiants ayant le statut de réfugié.
- Les étudiants placés dans une situation sociale particulière.

Ne peuvent bénéficier d'une exonération des droits de scolarité :

- Les étudiants inscrits dans les diplômes universitaires **à l'exception :**
 - Des étudiants inscrits au diplôme d'université des études technologiques à l'étranger (DUETE) ;
 - Des étudiants inscrits aux diplômes d'université d'études françaises du CARRE international dans l'objectif d'acquérir un niveau de français pour poursuivre leur formation dans les diplômes nationaux, dans ce cas l'avis du CARRE international est demandé.
- Les étudiants inscrits plus de cinq années en 1^{er} cycle sauf justificatif médical du SUMPPS.
- Les étudiants inscrits plus de trois années en 2^{ème} cycle sauf justificatif médical du SUMPPS.
- Les étudiants inscrits plus de six années en doctorat sauf justificatif médical du SUMPPS.
- Les étudiants déjà exonérés pour un autre diplôme au cours de la même année universitaire.
- Les auditeurs libres.
- Les stagiaires de la formation continue.
- Les apprentis.

Cas des étudiants étrangers pour lesquels la réglementation prévoit des droits d'inscription d'un montant différent de celui des droits d'inscription des étudiants de l'un des Etats membres de l'Union européenne

Ces étudiants bénéficieront de droit d'une exonération partielle des droits de scolarité. Ils resteront redevables des droits de scolarité à la hauteur du tarif fixé par l'arrêté relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur pour les étudiants ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union Européenne. Cette exonération partielle s'applique à l'intégralité du cursus suivi à l'Université de Caen Normandie par lesdits étudiants, à condition que celui-ci se déroule sans interruption à l'Université de Caen Normandie.

Ces étudiants peuvent également bénéficier d'une exonération totale des droits d'inscription dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

Cas des étudiants inscrits dans les Formations Ouvertes à Distance (FOAD)

En application de la délibération n° 2022-125 du Conseil d'Administration de l'Université de Caen Normandie du 23 novembre 2022, les frais d'inscriptions spécifiques pour les formations nationales initiales à distance s'élèvent à 400 € à compter de la rentrée 2023. Ces frais spécifiques sont dus en sus des droits nationaux.

Les étudiants inscrits en 2022-2023 et inscrits dans le même cursus en 2023-2024 bénéficieront d'une réduction de 50% de ces frais spécifiques pour l'année 2023-2024.

La décision d'exonération de ces frais d'inscription spécifiques est prise par le Président de l'université en application des dispositions fixées par les instances de l'établissement et précisées dans le tableau joint au présent règlement.

2) PROCEDURE DE DEMANDE D'EXONERATION DES DROITS DE SCOLARITE

L'étudiant incarcéré doit transmettre un certificat de présence du directeur de l'établissement pénitentiaire au Bureau des inscriptions de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante.

L'étudiant ayant le statut de réfugié doit présenter un document justifiant de ce statut au Bureau des inscriptions de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante.

La procédure est à effectuer en ligne sur la plateforme eCandidat. L'étudiant doit joindre à sa demande d'exonération en ligne les documents demandés en fonction de sa situation.

Tout dossier incomplet ou déposé **sur l'application eCandidat** après la date limite des demandes d'exonération sera déclaré irrecevable.

3) DECISIONS

Les décisions d'exonération ou de rejet sont prises par le Président de l'université après avis de **la commission d'Accompagnement social à destination des étudiants**.

La composition et les prérogatives de cette commission sont prévues par le règlement intérieur de l'Université

Les décisions sont notifiées aux demandeurs par courriel.

La décision d'exonération des droits de scolarité entraîne le remboursement des droits de scolarité tels que définis par l'arrêté fixant le montant de droit de scolarité. Le remboursement ne concerne pas la Contribution Vie Etudiante et de Campus.

4) CAS PARTICULIER

Les étudiants ayant fait une demande d'exonération sont dispensés de l'avance des droits de scolarité au moment de leur inscription.

En cas de refus d'exonération par le Président de l'Université après commission, le paiement des droits de scolarité sera exigé.

Les étudiants ayant payé leurs droits de scolarité avant d'avoir effectué leur demande d'exonération seront automatiquement remboursés si le Président de l'Université après avis de la commission émet un avis favorable.

EXONERATION DES FRAIS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES AUX FORMATIONS DISPENSEES A DISTANCE

délibération n° 2022-125 du Conseil d'Administration de l'Université de Caen Normandie du 23 novembre 2022

1) Applicable aux formations dispensées en FI

2) Formations concernées : Uniquement les diplômes nationaux de 1er et 2ème cycle. Pour les DU, Prépa concours ... les droits EAD doivent être intégrés aux droits spécifiques pédagogiques.

Publics	Exonération automatique des droits Spécifiques EAD (totale/Partielle/Non)	Exonération sur critères
Étudiants boursiers	Non	Oui par Commission sociale
Étudiants Réfugiés	Non	Oui par Commission sociale
Étudiants détenus	Automatique et totale	
Étudiants en réorientation (ex : cursus présentiel au semestre 1 puis réorientation en FOAD au semestre 2)	Automatique et partielle (50%) pour un semestre quel que soit la date d'inscription	
Étudiants inscrits en FOAD pour raisons de santé	Automatique et totale	
Étudiants avec interruption d'études en 22/23 pour raisons de santé	Automatique et totale	
Étudiants en double cursus Présentiel + FOAD (Ex : L3 LEA + L2 LLCER) 1er diplôme en FOAD	Non	Oui par Commission sociale
Étudiants en double cursus Présentiel + FOAD (Ex : L3 LEA + L2 LLCER) 2me diplôme en FOAD	Non	Oui par Commission sociale
Étudiants en double cursus en FOAD (Ex : L1 Socio + L2 LLCER)	Non	Oui par Commission sociale

EXONERATIONS DES DROITS D'INSCRIPTION

	Sous conditions	Accord	Refus	Avis commission
Etudiant(e) boursier(e)		Exonéré -e de droit		
Etudiant(e) pupille de la nation		Exonéré -e de droit		
Etudiant(e) incarcéré(e)		X		
Etudiant(e) réfugié(e) politique		X		
Etudiant(e) placé(e) dans une situation sociale particulière	revenus \leq 7 380 € *	X		
	7 380 € \leq revenus \geq 15 600 € *			X
	revenus \geq 15 600 €		X	
Etudiant(e) inscrit(e) dans les diplôme universitaires			X	
Etudiant(e) inscrit(e) au diplôme d'université des études technologiques à l'étranger (DUETE)	revenus \leq 7 380 €	X		
	7 380 € \leq revenus \geq 15 600 €			X
	revenus \geq 15 600 €		X	
Etudiant(e) inscrit(e) aux diplômes d'université d'étude française du Carre International	revenus \leq 7 380 €	X		
	7 380 € \leq revenus \geq 15 600 €			X
	revenus \geq 15 600 €		X	
Etudiant(e) inscrit(e) plus de trois années en 2ème cycle			X	
Etudiant(e) inscrit(e) plus de trois années en 2ème cycle avec justificatif médical du SUMPPS	revenus \leq 7 380 €	X		
	7 380 € \leq revenus \geq 15 600 €			X
	revenus \geq 15 600 €		X	
Etudiant(e) inscrit(e) en doctorat avec financement			X	
Etudiant(e) inscrit(e) plus de six années en doctorat			X	
Etudiant(e) inscrit(e) plus de six années en doctorat avec justificatif médical du SUMPPS	revenus \leq 7 380 €	X		
	7 380 € \leq revenus \geq 15 600 €			X
	revenus \geq 15 600 €		X	
Etudiant(e) déjà exonéré -e pour un autre diplôme au cours de la même année universitaire			X	
Auditeur libre			X	
Stagiaire de la formation continue			X	
Apprenti(e)			X	

* Revenu Brut Global (avis d'imposition)



Délibération N°2023-085

Modification du calendrier universitaire 2023-2024

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les modifications des calendriers universitaires de l'UFR de Psychologie et de l'UFR des Sciences ayant reçu un avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Annexe : Calendrier universitaire modifié.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Calendrier universitaire 2023-2024 (annule et remplace le précédent)

UFR DES SCIENCES												
				1er semestre				2ème semestre				
Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Période d'activités de formation* <i>Attention aux mutualisations et aux périodes d'examen - cf. Notice</i>	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Biologie-santé	04/09/2023	du 04/09/2023 au 15/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12/2023 au 22/12/2023	du 08/01/2024 au 31/08/2024			du 01/04/2024 au 05/04/2024	du 24/06/2024 au 28/06/2024
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Biologie-santé (réservé aux étudiants de médecine et de Pharmacie)	04/09/2023	du 04/09/2023 au 15/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12/2023 au 22/12/2023	du 08/01/2024 au 31/08/2024		non concernés car cours et examens semestre 2 terminés	du 01/04/2024 au 05/04/2024	du 24/06/2024 au 28/06/2024

Argumentaire : modification des dates car des UE sont mutualisées - avancement des examens de S2 pour permettre une superposition avec le Master Neuro et MEP.

Calendrier universitaire 2023-2024

UFR DES SCIENCES												
Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre			2ème semestre				
					Période d'activités de formation* <i>Attention aux mutualisations et aux périodes d'examen - cf. Notice</i>	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Informatique Parcours A la carte avec combinaison de Majeures/Mineures optionnelles	Vendredi 01/09/2023	04/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10/2023 au 05/11/2023	08/01/2024 au 12/01/2024	15/01/2024 au 17/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	22/04/2024 au 05/05/2024	20/05/2024 au 24/05/2024	03/07/24 au 05/07/24
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Informatique Parcours A la carte avec combinaison de Majeures/Mineures optionnelles	Vendredi 01/09/2023	04/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10/2023 au 05/11/2023	08/01/2024 au 12/01/2024	15/01/2024 au 17/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	22/04/2024 au 05/05/2024	13/05/2024 au 17/05/2024 (CT) 20/05/2024 au 24/05/2024 (soutenance projet)	24/06/24 au 05/07/24
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Informatique Parcours IA Sciences et Santé	Vendredi 01/09/2023	04/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10/2023 au 05/11/2023	08/01/2024 au 12/01/2024	15/01/2024 au 17/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	22/04/2024 au 05/05/2024	20/05/2024 au 24/05/2024	03/07/24 au 05/07/24
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Informatique Parcours IA Sciences et Santé	Vendredi 01/09/2023	04/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10/2023 au 05/11/2023	08/01/2024 au 12/01/2024	15/01/2024 au 17/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	22/04/2024 au 05/05/2024	13/05/2024 au 17/05/2024 (CT) 20/05/2024 au 24/05/2024 (soutenance projet)	24/06/24 au 05/07/24
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Informatique Parcours Grad'School MINMACS Maths et Sciences de l'information en Normandie	Vendredi 01/09/2023	04/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10/2023 au 05/11/2023	08/01/2024 au 12/01/2024	15/01/2024 au 17/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	22/04/2024 au 05/05/2024	20/05/2024 au 24/05/2024	03/07/24 au 05/07/24
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Informatique Parcours Grad'School MINMACS Maths et Sciences de l'information en Normandie	Vendredi 01/09/2023	04/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10/2023 au 05/11/2023	08/01/2024 au 12/01/2024	15/01/2024 au 17/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	22/04/2024 au 05/05/2024	13/05/2024 au 17/05/2024 (CT) 20/05/2024 au 24/05/2024 (soutenance projet)	24/06/24 au 05/07/24

Demande motivée :
En raison du très grand nombre d'épreuves (23 en session 2), il est impossible de placer tous ces examens sur une semaine. Ajout d'une deuxième semaine d'épreuves pour la session 2.
En raison de la modification souhaitée en session 2, une demande de modification de calendrier est également demandée en session 1.

Modification Calendrier universitaire 2023-2024

Validé par le Conseil de la composante du : 29 septembre 2023

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre				Examens Session 2
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Période d'activités de formation*	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	
Campus 1	UFR Psychologie	L1	Psychologie	01/09/2023, 11h-13h amphi Tocqueville	04/09/2023- 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12 au 22/12/2023	08/01 au 28/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	15/04 au 26/04/2024	13/06 au 28/06
Campus 1	UFR Psychologie	L2	Psychologie	01/09/2023, 9h30-10h30 amphi Tocqueville	04/09/2023- 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12 au 22/12/2023	08/01 au 28/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	15/04 au 26/04/2024	13/06 au 28/06
Campus 1	UFR Psychologie	L3	Psychologie	01/09/2023, 10h-12h amphi Fresnel	04/09/2023- 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12 au 22/12/2023	08/01 au 28/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	15/04 au 26/04/2024	13/06 au 28/06
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Clinique du développement de l'enfant de l'adolescent et de la famille	01/09/2023, 09h amphi Jacquet	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 20/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	21/05/ au 23/05/2024	26/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Clinique du développement de l'enfant de l'adolescent et de la famille	01/09/2023, 14h amphi Jacquet	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 08/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	20/06/ au 21/06/2024	UNIQUEMENT POUR UE 20 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	01/09/2023, 09h amphi Jacquet	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 20/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	21/05/ au 23/05/2024	26/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	01/09/2023, 14h amphi Jacquet	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 08/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	20/06/ au 21/06/2024	UNIQUEMENT POUR UE 20 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)

Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	01/09/2023, 09h amphi Jacquet	04/09/2023-20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 20/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	21/05/ au 23/05/2024	26/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	01/09/2023, 14h amphi Jacquet	04/09/2023-20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 08/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	20/06/ au 21/06/2024	UNIQUEMENT POUR UE 20 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique	01/09/2023, 09h amphi Jacquet	04/09/2023-20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 20/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	21/05/ au 23/05/2024	26/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique	01/09/2023, 14h amphi Jacquet	04/09/2023-20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 08/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	20/06/ au 21/06/2024	UNIQUEMENT POUR UE 20 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie sociale et conduite de changement	01/09/2023, 09h amphi Jacquet	04/09/2023-20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 20/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	21/05/ au 23/05/2024	26/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie sociale et conduite de changement	01/09/2023, 14h amphi Jacquet	04/09/2023-20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 08/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	20/06/ au 21/06/2024	UNIQUEMENT POUR UE 20 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)

Argumentaire : Nous nous sommes aperçus avec le calendrier de cette année que nous avons un calendrier beaucoup trop contraint pour cette nouvelle offre de formation.

Cela nous a obligé par exemple à devoir décaler des jurys.

Nous n'avons pas ce vécu quand nous avons élaboré la 1ère version du calendrier en février.

D'où nos demandes de modifications pour que les personnels enseignants et administratifs ainsi que les étudiants aient une fin d'année plus sereine et un calendrier universitaire tenable.

Délibération N°2023-086

Dispositifs de soutien pour l'année 2023-2024

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 26 septembre 2023 ;*

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 13 octobre 2023

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la modification des dispositifs de soutien 2023-2024 concernant l'UFR Psychologie.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 17 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**